

Observatoire régional
climat air énergie
 Auvergne-Rhône-Alpes

CA Montluçon Communauté

Profil climat air énergie édité le : 18/10/2022
 Code territoire : 200071082

Sous le pilotage de

Opéré par



LES PROFILS CLIMAT AIR ÉNERGIE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'observatoire régional du climat, de l'air et de l'énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE) met à disposition des territoires s'engageant dans l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial, des données et analyses nécessaires à la réalisation d'un diagnostic en termes de :

- Énergie (consommation et production) ;
- Émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants ;
- Séquestration nette de carbone ;
- Réseaux de distribution et de transport d'énergie ;
- Impacts des effets du changement climatique.

Ces profils sont disponibles pour tous les EPCI et TEPOS d'Auvergne-Rhône-Alpes.

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les données mises à disposition dans les profils ORCAE sont les dernières données disponibles au moment de l'édition des profils. Les dates des données sont indiquées dans les différents graphiques. Les séries historiques sont recalculées pour prendre en compte les évolutions méthodologiques. Les données publiées dans les profils peuvent donc présenter des différences avec les données diffusées dans les tableaux de données et dans la synthèse chiffres-clés, si la méthodologie de calcul des données a évolué entre les dates de publication des différents documents. Les données à considérer comme valables sont les données les plus récentes.

Certaines données sont évaluées par une méthode d'extrapolation des données historiques (modèle ARIMA). Il en découle que ces données et leurs évolutions, qui intègrent ces données estimées, sont à considérer avec une marge d'incertitude. Il s'agit notamment des données de consommation, d'émissions de GES et polluants pour l'année 2020. Ces données sont repérées par la mention estimation prédictive ARIMA.

La pandémie due au covid et les périodes de confinement de l'année 2020 ont modifié les activités humaines ce qui a probablement eu un impact sur les consommations, les émissions de GES et polluants et la qualité de l'air. Les données présentées dans ce profil sont donc à prendre avec précaution. Les données ARIMA ont été estimées en tenant compte pour partie de données réelles (transport routier et résidentiel).

La méthodologie d'estimation de calcul des données est consultable sur le site de l'ORCAE dans l'onglet [Méthodologie](#).

Le millésime des communes et les périmètres des territoires sont ceux de 2021 selon le [code officiel géographique de l'INSEE](#).

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À LA VERSION PRÉCÉDENTE

Les principales nouveautés et évolutions sont les suivantes :

- Affichage et prise en compte de l'injection de biogaz dans la production EnR ;
- Prise en compte du solaire thermique déjà présent sur le territoire ce qui permet d'estimer le potentiel solaire thermique restant ;
- Ajout des parkings dans l'estimation du potentiel solaire photovoltaïque.

CONTACT

Pour toute précision concernant les profils climat air énergie territoriaux : contact@orcae-auvergne-rhone-alpes.fr

Émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques	5
Émissions totales de GES (à climat normal)	6
Émissions de GES dans le secteur Résidentiel (à climat normal)	8
Émissions de GES dans le secteur Tertiaire (à climat normal)	9
Émissions de GES dans le secteur Industrie hors branche énergie (à climat normal)	10
Émissions de GES dans le secteur Gestion des déchets (à climat normal)	11
Émissions de GES dans le secteur Transport routier (à climat normal)	12
Émissions de GES dans le secteur Autres transports (à climat normal)	13
Émissions de GES dans le secteur Agriculture, sylviculture et aquaculture (à climat normal)	14
Concentration de polluants atmosphériques	15
Exposition des populations aux polluants atmosphériques	16
Bilan des émissions de polluants atmosphériques	17
Séquestration nette de dioxyde de carbone	18
Puits de carbone du territoire : stocks, flux absorbés, changement d'affectation des sols	19
Consommation d'énergie finale	21
Consommation d'énergie finale totale (à climat normal)	22
Consommation d'énergie finale dans le secteur Résidentiel (à climat normal)	24
Consommation d'énergie finale dans le secteur Tertiaire (à climat normal)	25
Consommation d'énergie finale dans le secteur Industrie hors branche énergie (à climat normal)	26
Consommation d'énergie finale dans le secteur Gestion des déchets (à climat normal)	27
Consommation d'énergie finale dans le secteur Branche énergie (à climat normal)	28
Consommation d'énergie finale dans le secteur Transport routier (à climat normal)	29
Consommation d'énergie finale dans le secteur Autres transports (à climat normal)	30
Consommation d'énergie finale dans le secteur Agriculture, sylviculture et aquaculture (à climat normal)	31
Réseaux de distribution et de transport d'énergie	32
Réseaux de transport et de distribution de gaz	33
Réseaux de transport et de distribution de chaleur - Données 2020	34
Production d'énergie	35
Production d'énergie - Situation globale	36
Production d'électricité renouvelable électrique - Hydroélectricité	37
Production d'électricité renouvelable électrique - Éolien	38
Production d'électricité renouvelable électrique - Photovoltaïque	39

Production de chaleur renouvelable - Solaire thermique	40
Production de chaleur renouvelable - Bois énergie et autres biomasses solides	41
Production de chaleur renouvelable - PAC	42
Production de chaleur thermique fossile	43
Potentiels de production enR	44
Éolien	45
Biogaz	47
Solaire thermique	49
Solaire photovoltaïque	51
Bois	53
Observations climatiques	54
Températures moyennes	55
Journées chaudes	56
Précipitations	57
Fortes pluies	58
Nombre de jours de gel	59
Impacts sur la ressource en eau	60
Bilan hydrique	61
Débit des cours d'eau	62
Sévérité des étiages	63
Impacts sur les risques naturels	64
Risque météorologique de feux de forêt	65
Impacts sur la biodiversité	66
Indicateurs phénologiques et relation avec les températures	67
Aires de répartition des espèces	68
Impacts sur la santé	70
Hyperthermie et surmortalité lors d'épisodes de canicules	71
Pathologies cardio-vasculaires et respiratoires liées à la qualité de l'air	72
Allergies dues à l'augmentation de la concentration des pollens	72
Cancers liés à l'exposition aux ultraviolets (UV)	74
Risques sanitaires dus à une dégradation de la qualité des eaux	74
Maladies à vecteur	74
Impacts sur la qualité de l'air	75

Impacts sur l'agriculture et la sylviculture	77
Phénologie des prairies	78
Rendement du blé tendre	79
Annexes	80
Périmètre du territoire	81
Glossaire	82

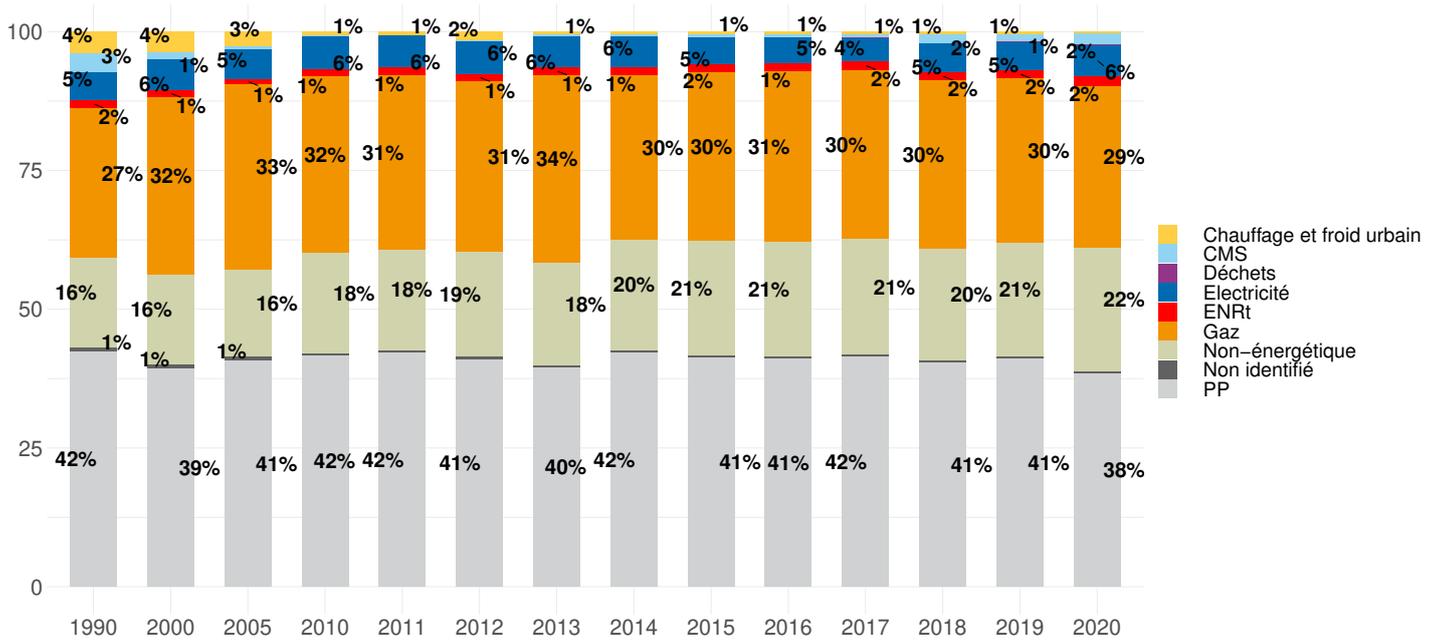
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES¹

1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Dynamiques d'évolution

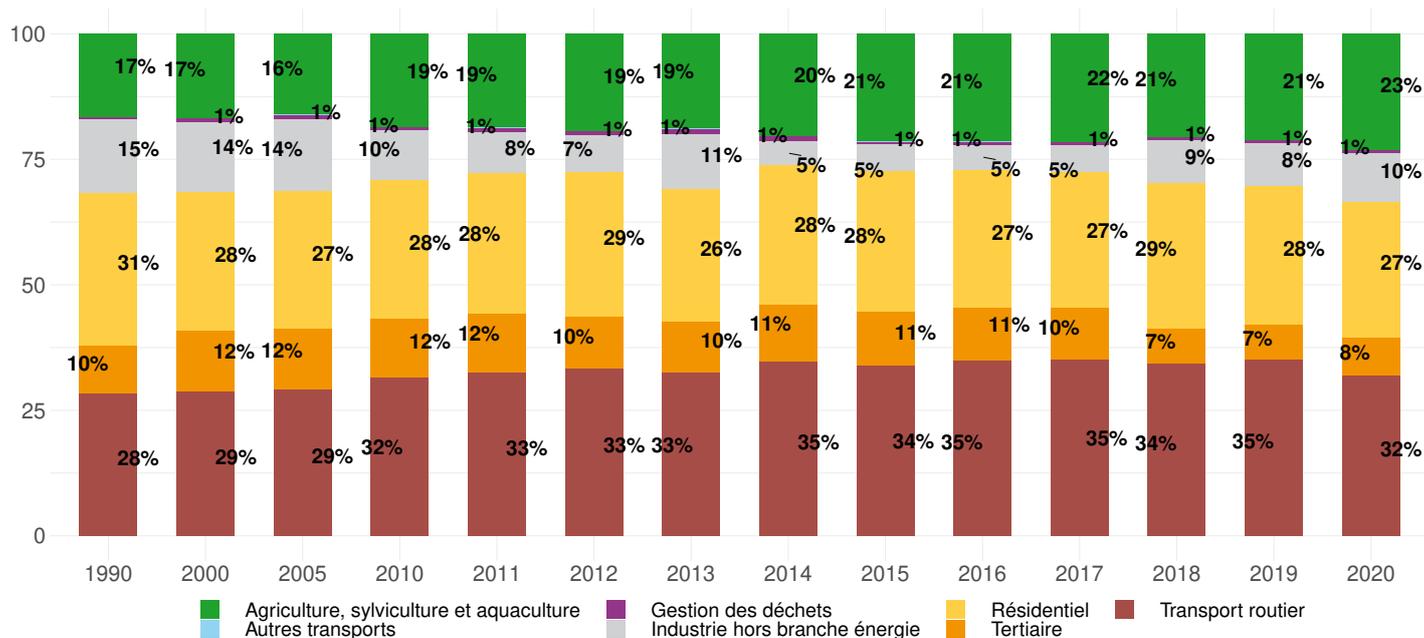
Par rapport à l'année précédente	-8%
Au cours des 5 dernières années	-8%
Depuis 2005	-30%
Depuis 1990	-25%

Évolution de la part de chaque énergie dans les émissions totales de GES



1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Évolution de la part de chaque secteur dans les émissions totales de GES



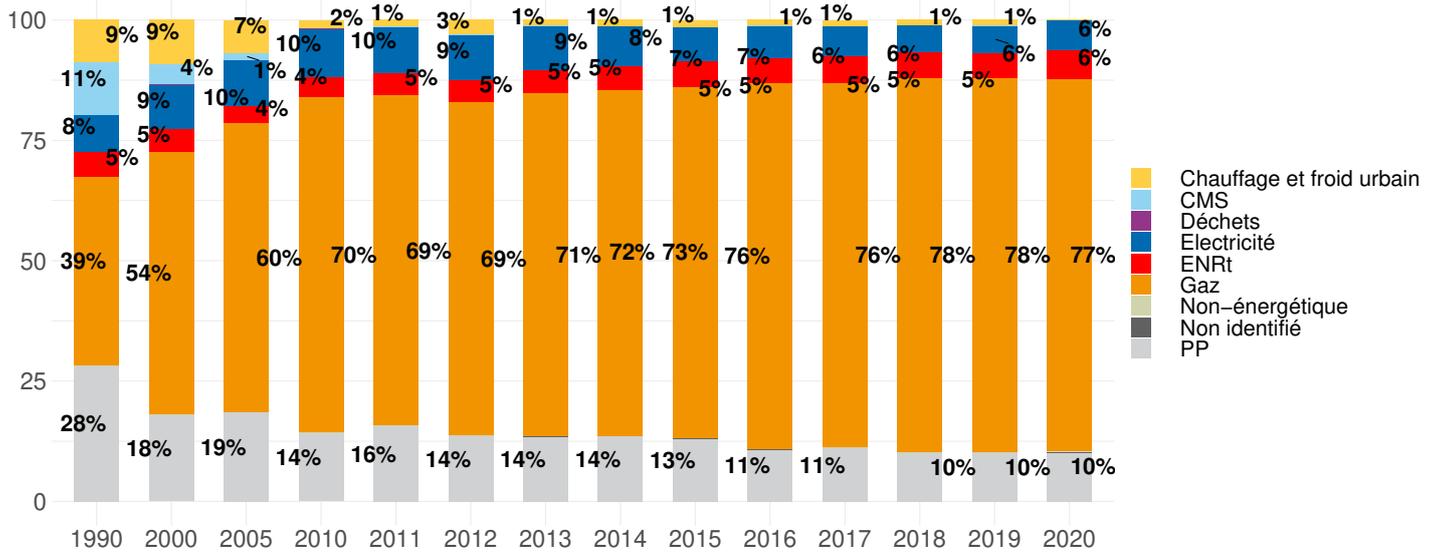
Données d'émissions de GES (en kteq CO2) par secteur et par énergie

	Chauffage et froid urbain	CMS	Déchets	Electricité	ENRt	Gaz	Non-énergétique	Non identifié	PP	Toutes énergies
Résidentiel	0	0	0	5	5	64	0	0	8	82
Tertiaire	1	0	0	6	0	10	0	0	6	23
Industrie hors branche énergie	0	6	0	6	S	14	1	S	2	29
Gestion des déchets	0	0	0	0	S	0	0	S	0	2
Transport routier	0	0	0	0	0	1	0	0	96	97
Autres transports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture, sylviculture et aquaculture	0	0	0	0	0	0	66	0	4	70
Tous secteurs hors branche énergie	1	6	0	17	5	89	68	1	117	304
Branche énergie	0	0	0	0	0	S	1	2	S	4

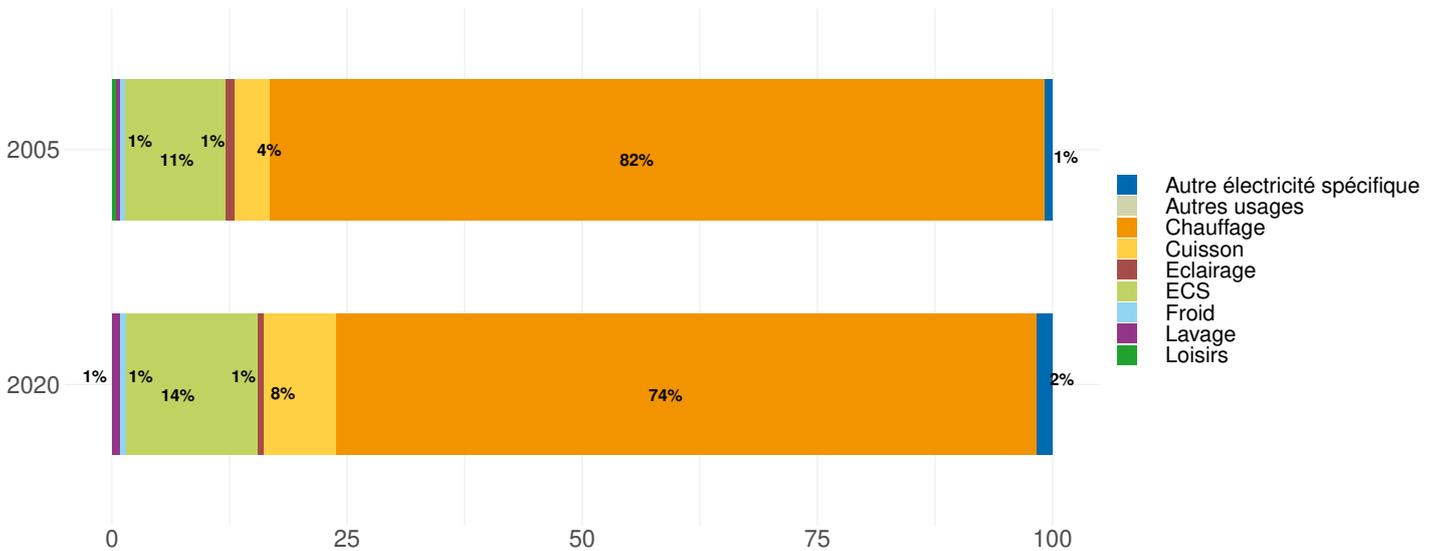
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	-11%
Au cours des 5 dernières années	-9%
Depuis 2005	-31%
Depuis 1990	-34%

Évolution de la part de chaque énergie dans les émissions de GES du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans les émissions de GES du secteur



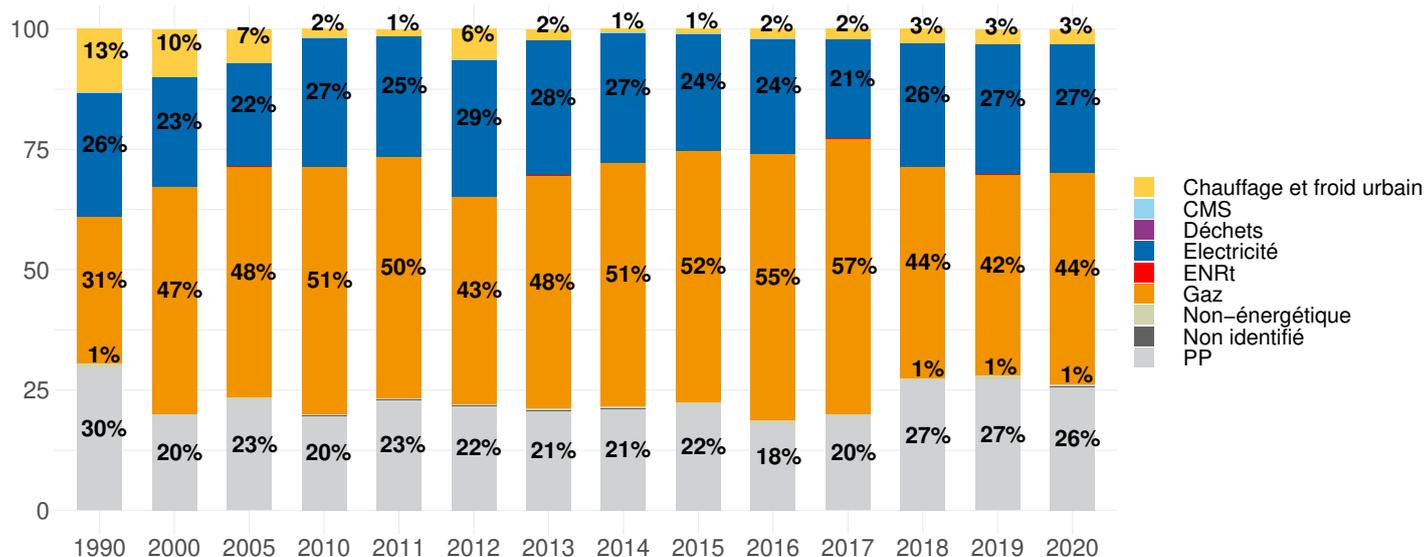
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

ÉMISSIONS DE GES DANS LE SECTEUR TERTIAIRE (À CLIMAT NORMAL) ¹

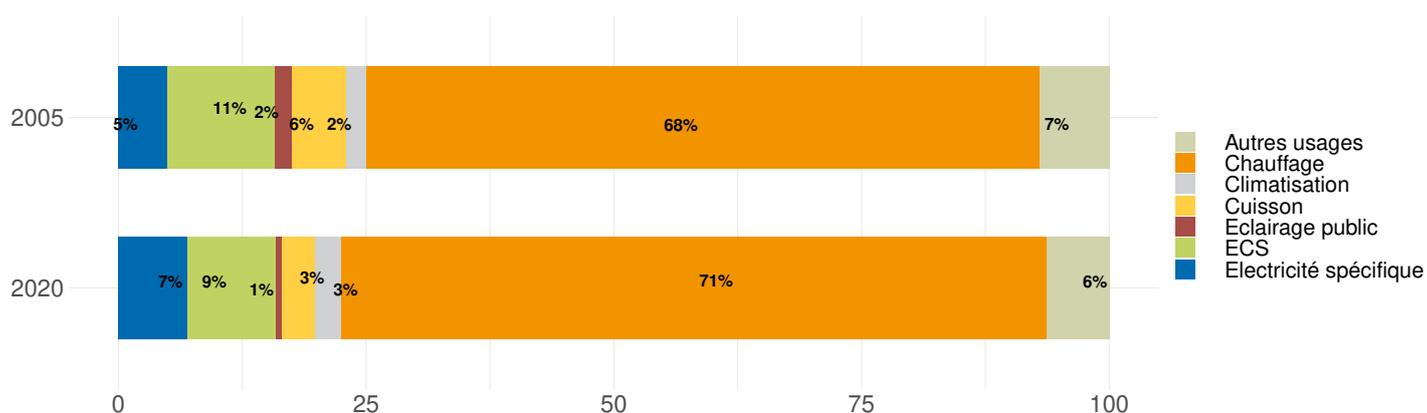
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	4%
Au cours des 5 dernières années	-33%
Depuis 2005	-56%
Depuis 1990	-40%

Évolution de la part de chaque énergie dans les émissions de GES du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans les émissions de GES du secteur



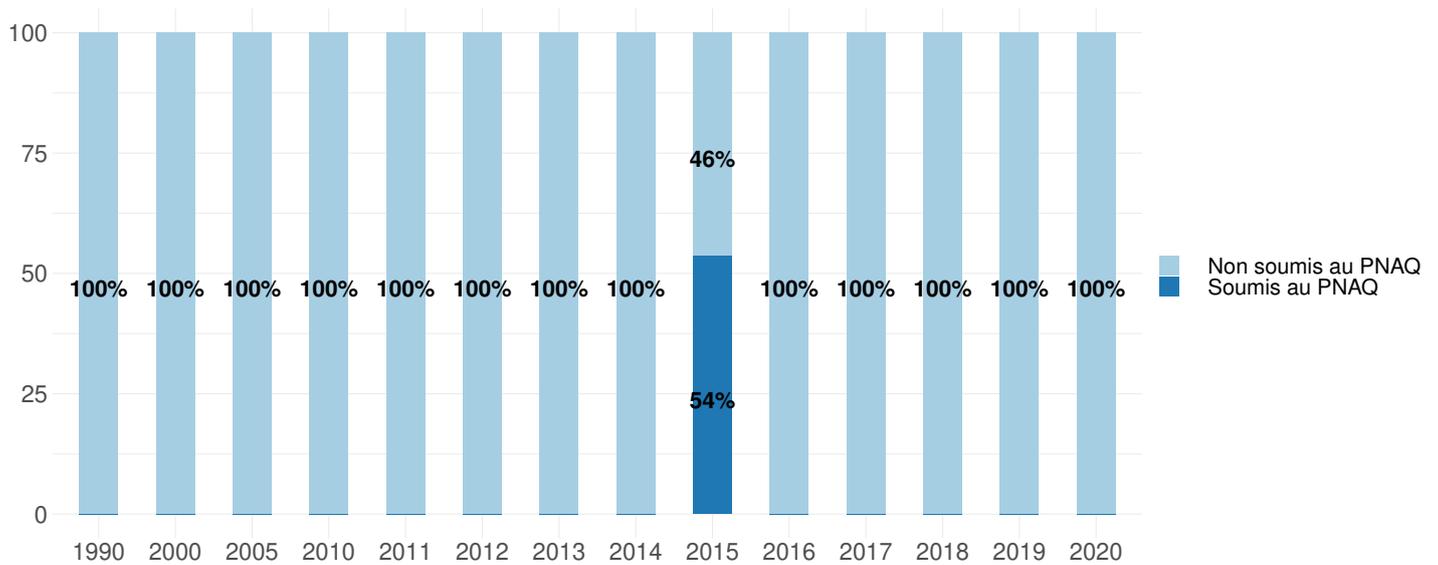
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

ÉMISSIONS DE GES DANS LE SECTEUR INDUSTRIE HORS BRANCHE ÉNERGIE (À CLIMAT NORMAL)¹

Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	3%
Au cours des 5 dernières années	65%
Depuis 2005	-55%
Depuis 1990	-51%

Évolution de la part des émissions de GES des industries soumises au PNAQ



Évolution de la part de chaque usage dans les émissions de GES du secteur

A l'heure actuelle, les données disponibles pour ce secteur ne permettent pas une analyse par usage.

1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	-2%
Au cours des 5 dernières années	-4%
Depuis 2005	-45%
Depuis 1990	-18%

Évolution de la part des émissions de GES des unités de traitement des déchets soumises au PNAQ

Évolution de la part de chaque usage dans les émissions de GES du secteur

A l'heure actuelle, les données disponibles pour ce secteur ne permettent pas une analyse par usage.

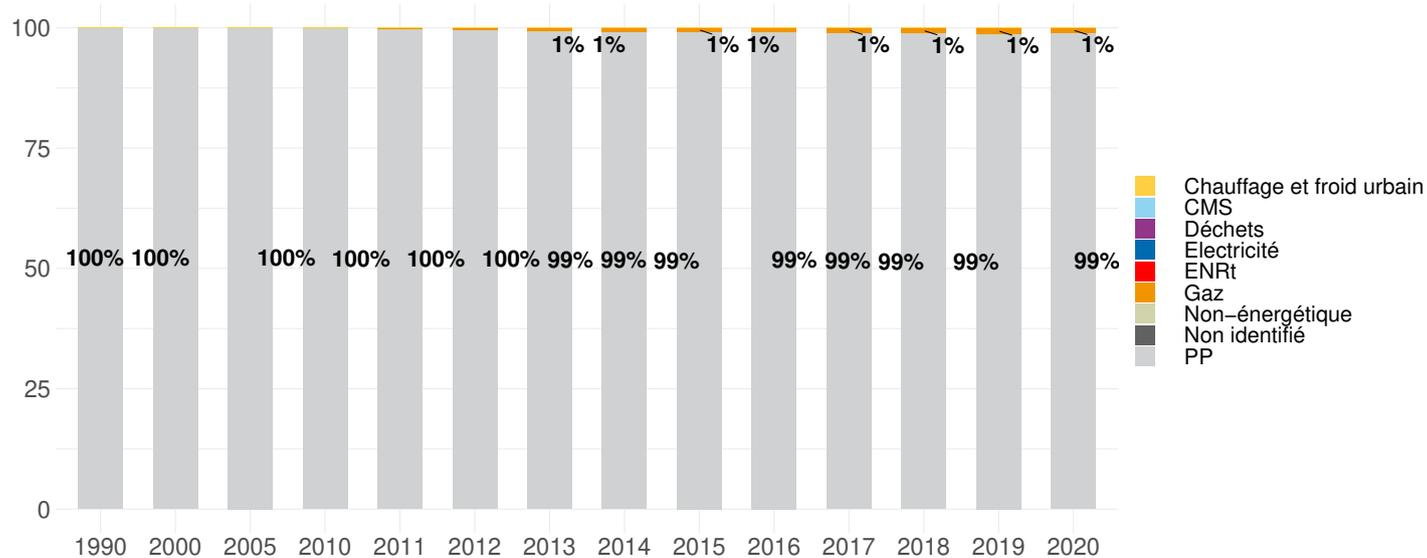
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

ÉMISSIONS DE GES DANS LE SECTEUR TRANSPORT ROUTIER (À CLIMAT NORMAL)¹

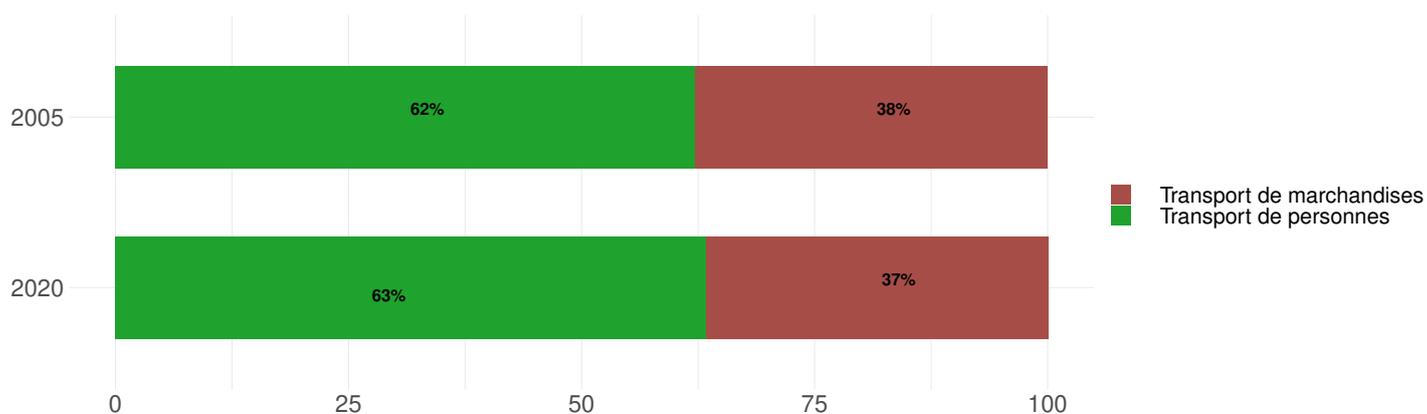
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	-16%
Au cours des 5 dernières années	-17%
Depuis 2005	-24%
Depuis 1990	-16%

Évolution de la part de chaque énergie dans les émissions de GES du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans les émissions de GES du secteur



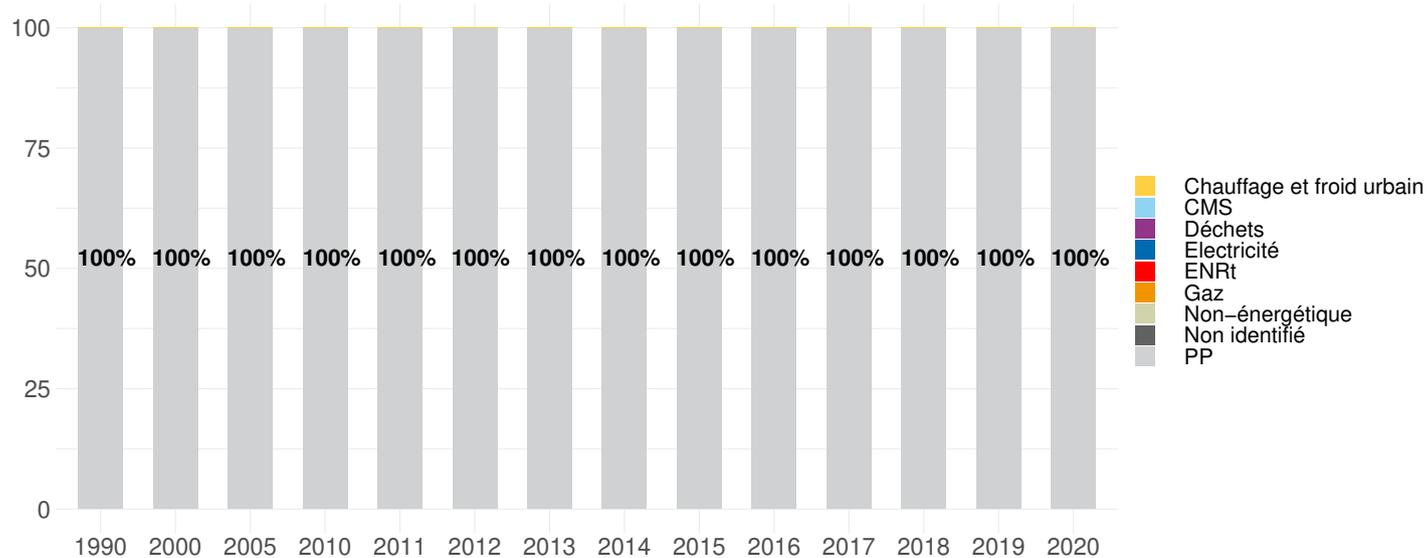
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

ÉMISSIONS DE GES DANS LE SECTEUR AUTRES TRANSPORTS (À CLIMAT NORMAL)¹

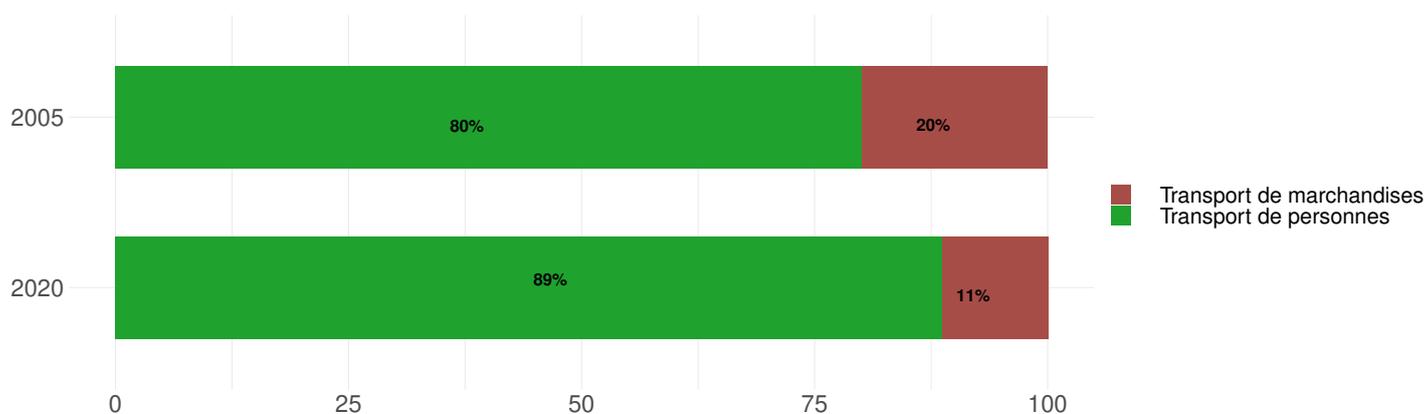
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	0%
Au cours des 5 dernières années	5%
Depuis 2005	-19%
Depuis 1990	-29%

Évolution de la part de chaque énergie dans les émissions de GES du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans les émissions de GES du secteur



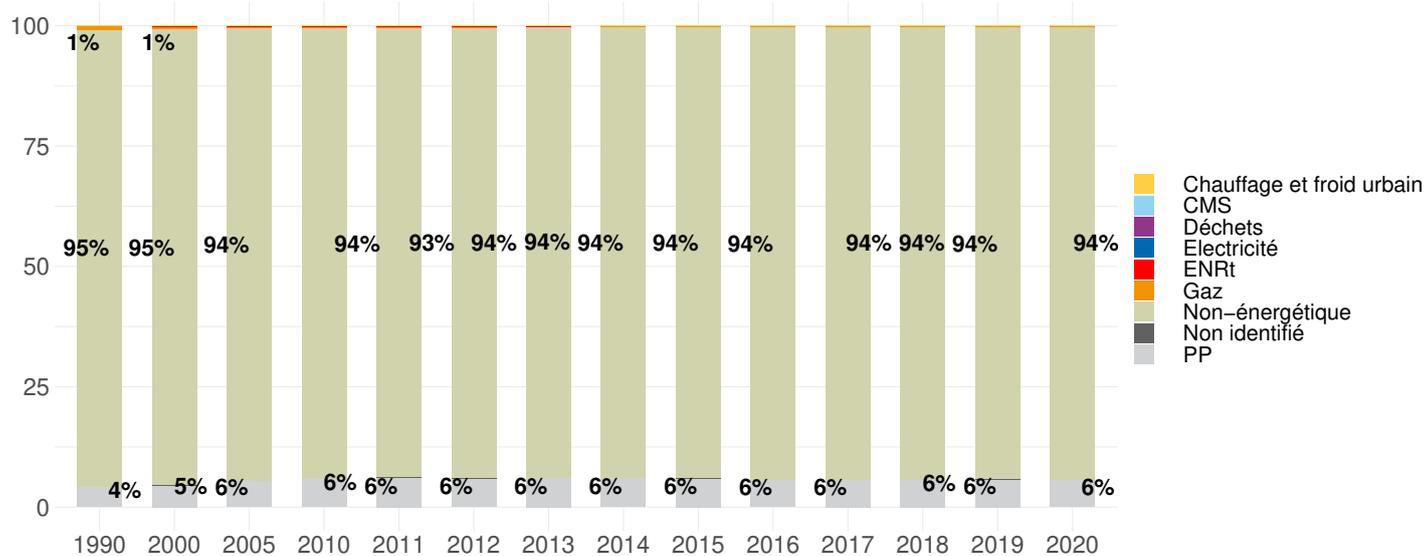
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

ÉMISSIONS DE GES DANS LE SECTEUR AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET AQUACULTURE (À CLIMAT NORMAL) ¹

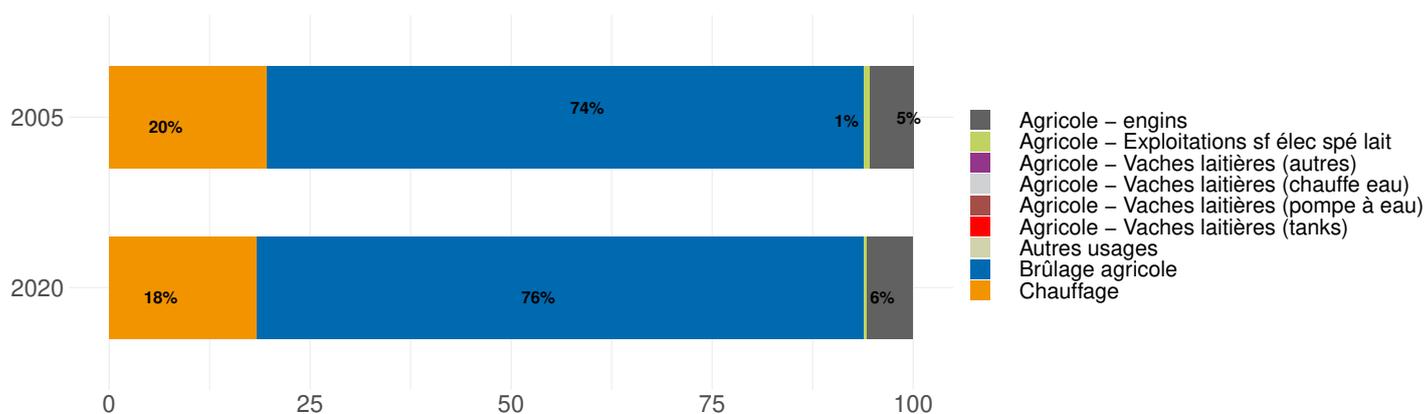
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	0%
Au cours des 5 dernières années	0%
Depuis 2005	1%
Depuis 1990	5%

Évolution de la part de chaque énergie dans les émissions de GES du secteur



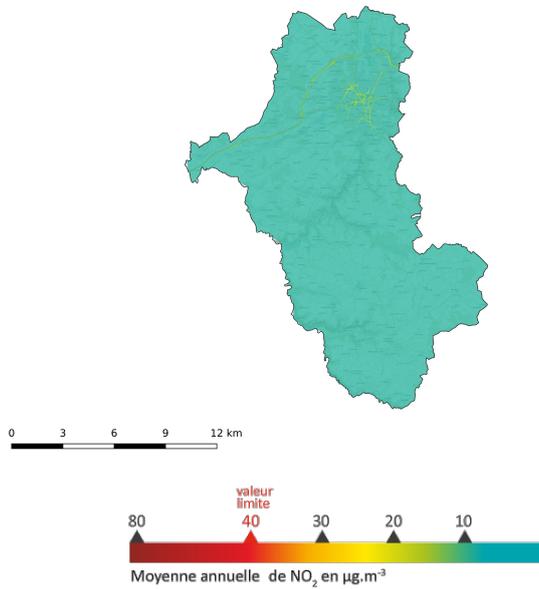
Évolution de la part de chaque usage dans les émissions de GES du secteur



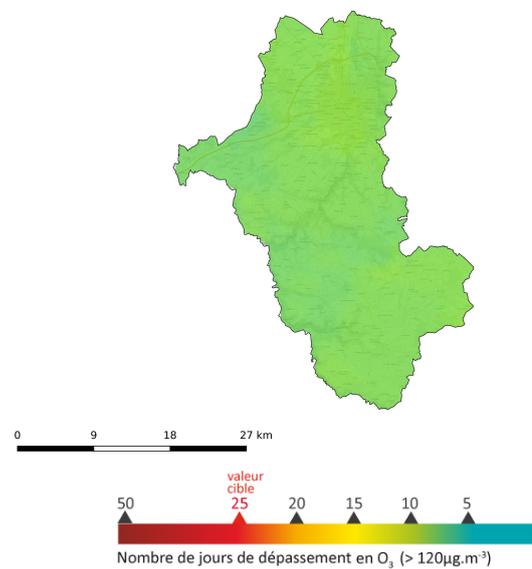
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Cartographies annuelles de concentrations de polluants dans l'air 2021

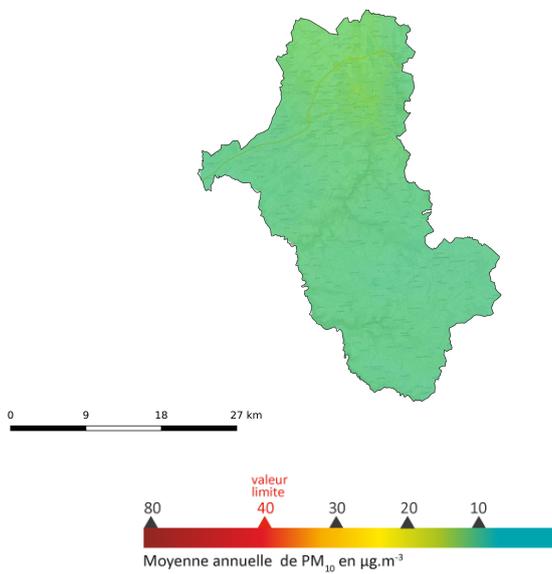
Dioxyde d'azote - NO_2
Moyenne annuelle en $\mu g/m^3$



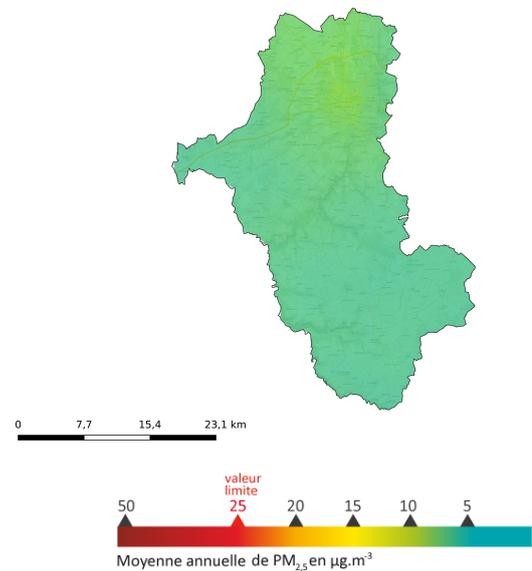
Ozone - O_3
Nb de jours avec dépassement de $120 \mu g/m^3$ sur 8h



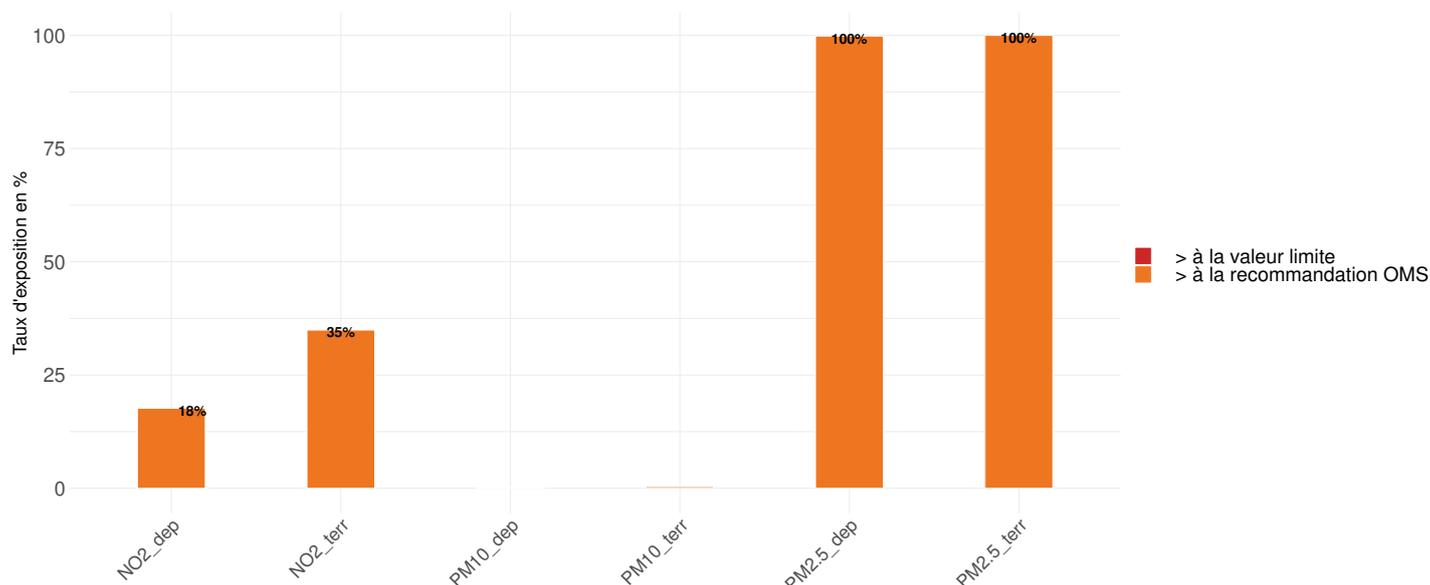
Particules - PM_{10}
Moyenne annuelle en $\mu g/m^3$



Particules - $PM_{2.5}$
Moyenne annuelle en $\mu g/m^3$



Pourcentage de population exposée à des dépassements de la réglementation européenne ou des seuils définis par l’OMS sur le territoire (à droite) en comparaison du département² (à gauche) en 2021



Clés de lecture du graphique

Pour chaque polluant, le dioxyde d’azote NO₂, l’ozone O₃, les particules fines PM₁₀ et les particules très fines PM_{2,5}, les barres verticales visualisent la proportion d’habitants exposés à des concentrations annuelles de qualité de l’air supérieures à des valeurs de référence³ : valeurs annuelles limite ou cible (directive européenne) et seuils annuels recommandés par l’Organisation mondiale de la santé (OMS).

Quand l’exposition est nulle, la barre verticale est absente du graphique (pas d’étiquette correspondante). Quand l’étiquette est présente mais que la barre n’est pas présente, cela signifie que l’exposition est très faible.

Les calculs « d’exposition de la population » sont établis en croisant les informations relatives à un bilan annuel de qualité de l’air avec les données démographiques fournies par l’INSEE : il s’agit donc d’habitants (résidence principale) au sens du recensement, il n’y a pas de spatialisation des personnes suivant les lieux de travail, de déplacement ou autres lieux d’activités.

Plus d’infos :

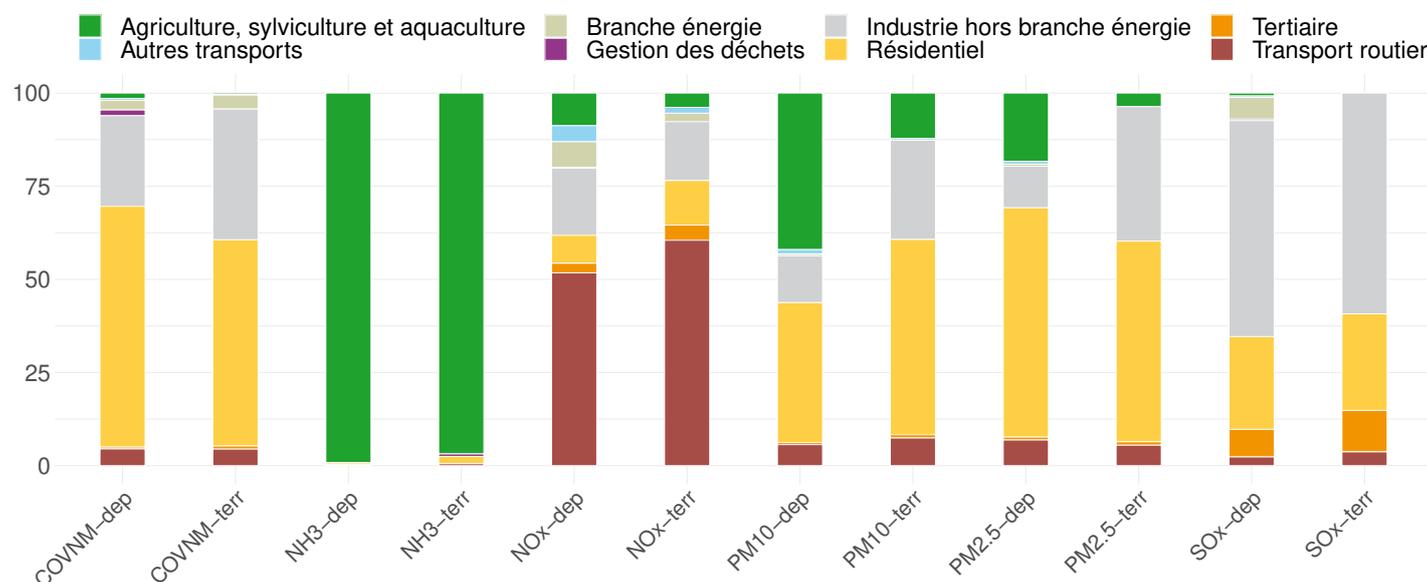
- [La pollution de l’air, c’est quoi ?](#)
- [Pollution de l’air : origines, situation et impacts](#)
- [Pollution de l’air : normes et seuils réglementaires](#)
- [Qualité de l’air ambiant et santé](#)

1. Données 2021

2. Pour les territoires situés sur plusieurs départements, le département retenu pour le graphique est celui, localisé en région Auvergne-Rhône-Alpes, incluant le plus de communes du territoire

3. Valeurs de référence

Contributions des secteurs d'activité dans les émissions des polluants (en tonnes) sur le territoire (à droite) et sur le département (à gauche) en 2020



Émissions des polluants (en tonnes) sur le territoire et sur le département en 2020 ²

Polluant	Département	Territoire
COVNM*	4186	720
NH3	15970	573
NOx**	4239	443
PM10	2357	230
PM2.5	1408	220
SOx	256	28

1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

2. pour les territoires situés sur deux départements, le département retenu pour le graphique est celui, localisé en région Auvergne-Rhône-Alpes, incluant le plus de communes du territoire.

*COVNM : composés organiques volatils non méthaniques

**NOx : composés chimiques contenant azote et oxygène (oxyde d'azote)

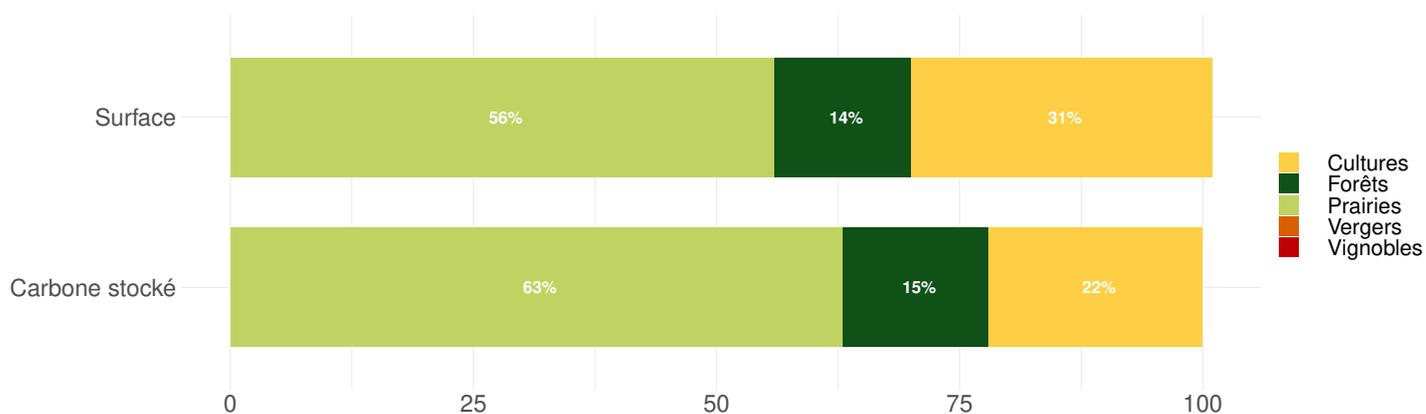
SÉQUESTRATION NETTE DE DIOXYDE DE CARBONE (DONNÉES 2012 - 2018¹)

1. Évolutions annuelles calculées sur la période 2012 - 2018

PUITS DE CARBONE DU TERRITOIRE : STOCKS, FLUX ABSORBÉS, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES SOLS

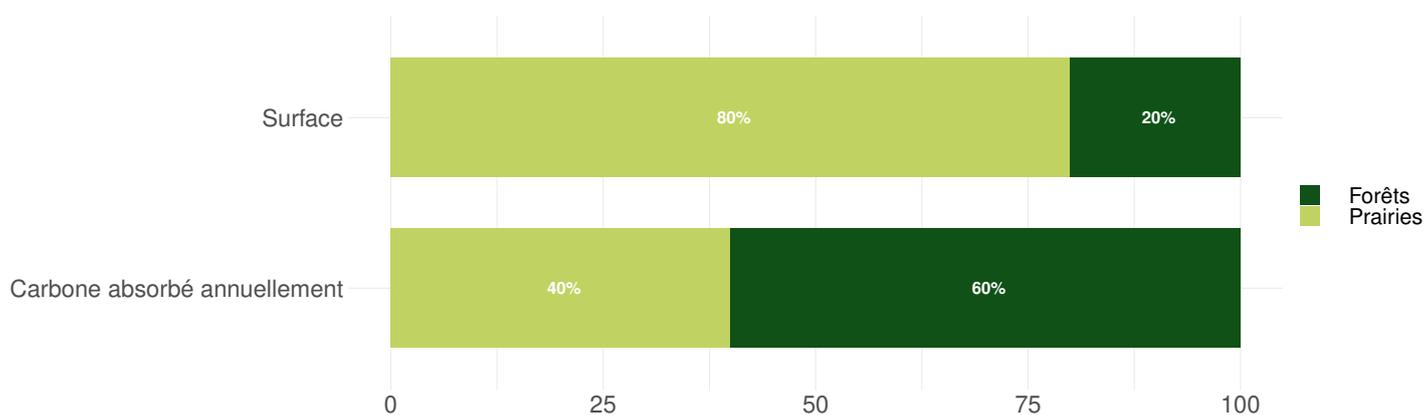
Stock de carbone par type de surface

Surface de stockage totale : 329 km² Carbone stocké total : 8645 kteqCO₂



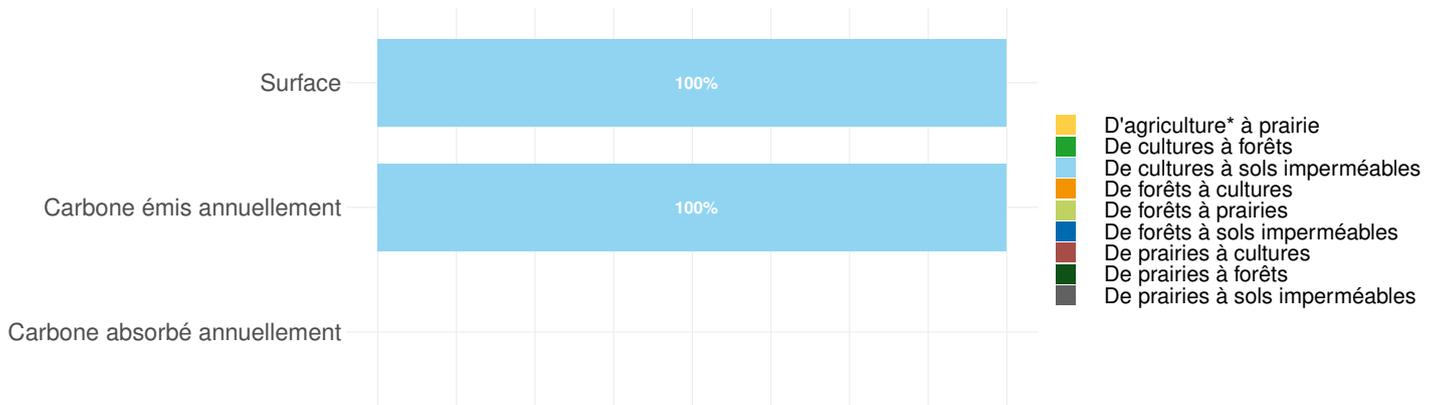
Flux annuels d'absorption de carbone par type de surface

Surface d'absorption totale : 228 km² Carbone absorbé annuellement : 83 kteqCO₂/an



Flux annuels de carbone dus aux changements d'affectation des sols (CAS)

CAS total	3 ha/an
Carbone émis annuellement suite au CAS	0 kteqCO ₂ /an
Carbone absorbé annuellement suite au CAS	0 kteqCO ₂ /an



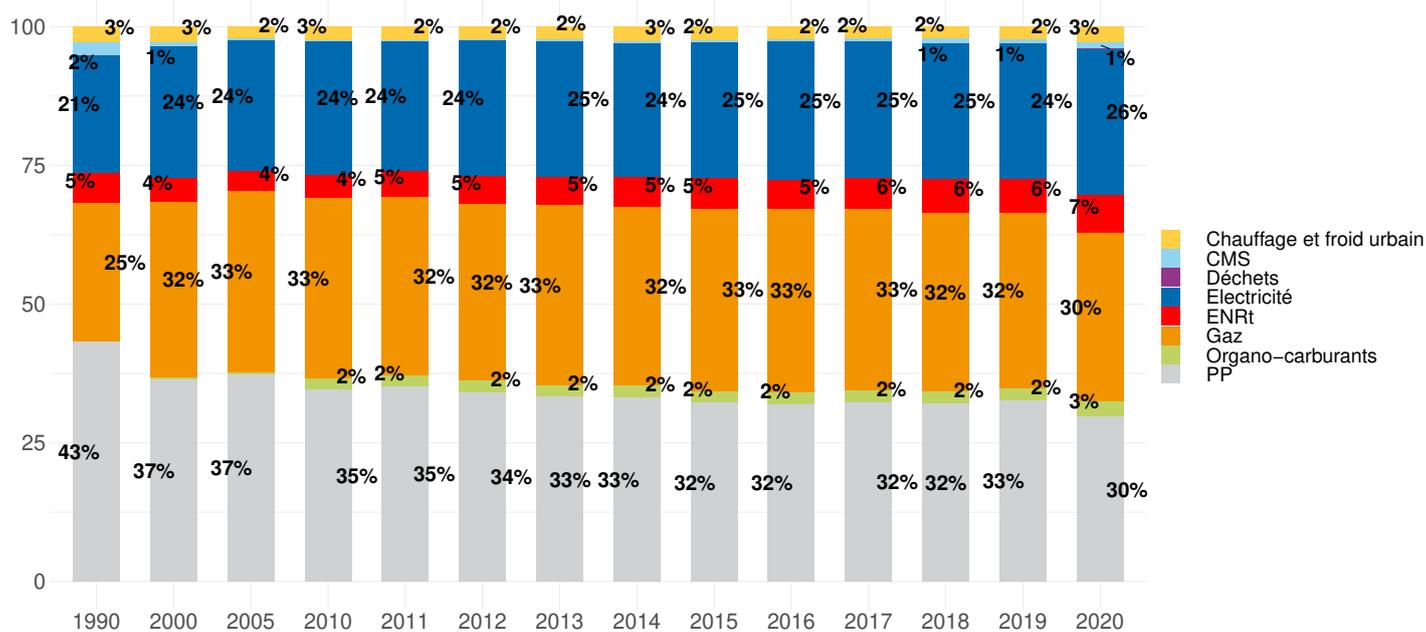
CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE ¹

1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Dynamiques d'évolution

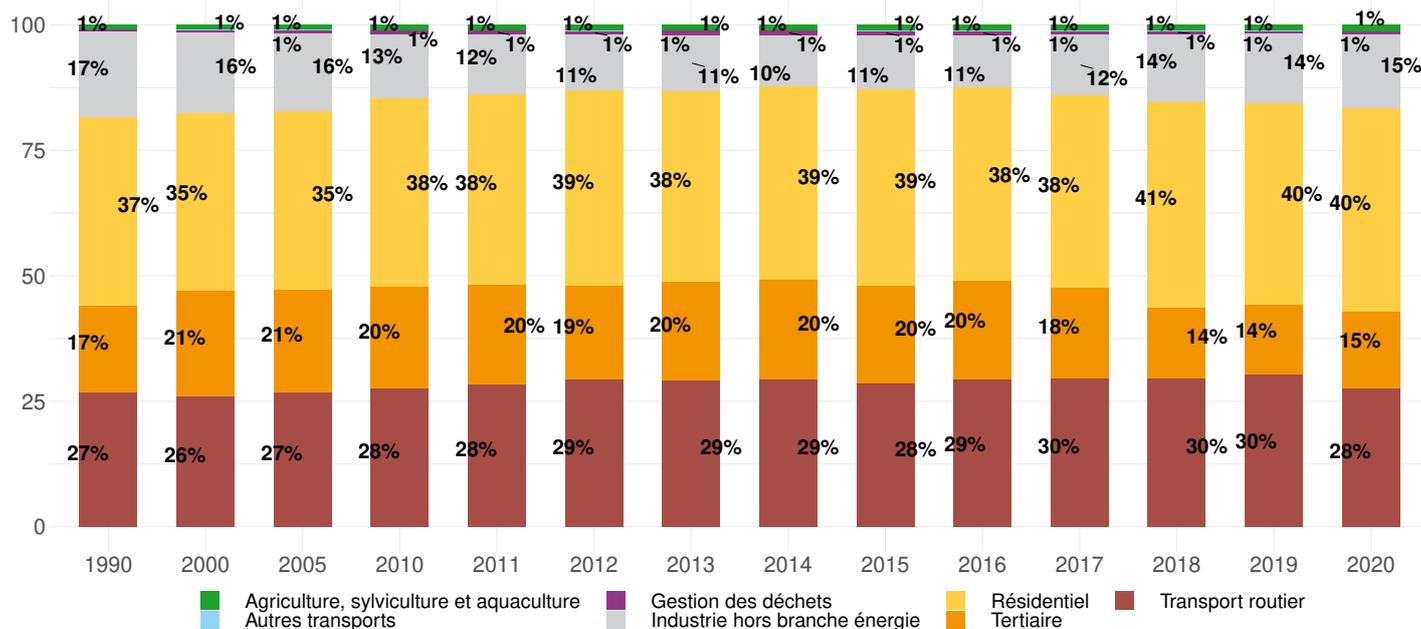
Par rapport à l'année précédente	-6%
Au cours des 5 dernières années	-8%
Depuis 2005	-20%
Depuis 1990	-10%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation d'énergie finale



1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Évolution de la part de chaque secteur dans la consommation d'énergie finale



Consommation d'énergie finale par secteur et par énergie(en GWh)

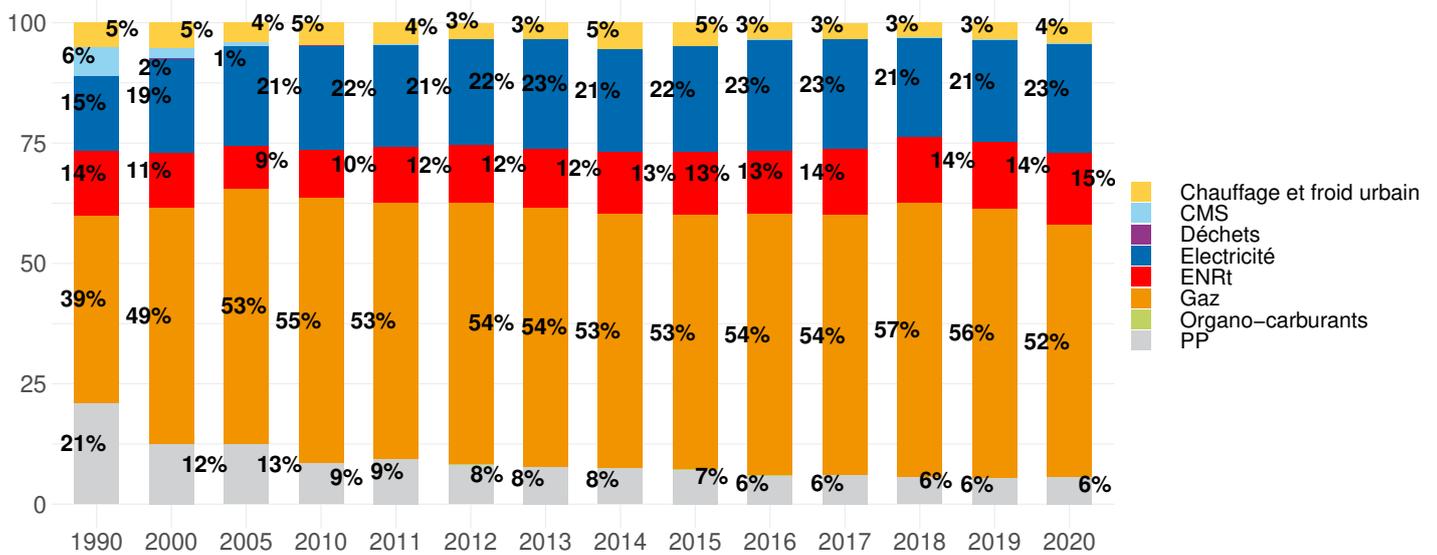
	Chauffage et froid urbain	CMS	Déchets	Electricité	ENRt	Gaz	Organo-carburants	PP	Toutes énergies
Résidentiel	26	0	0	135	90	313	0	34	598
Tertiaire	15	0	0	137	3	50	0	23	228
Industrie hors branche énergie	0	17	0	108	S	S	0	7	218
Gestion des déchets	0	0	0	8	S	S	0	0	9
Transport routier	0	0	0	0	0	6	40	362	408
Autres transports	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Agriculture, sylviculture et aquaculture	0	0	0	2	0	1	1	14	18
Tous secteurs hors branche énergie	41	17	0	391	100	451	42	440	1481
Branche énergie	0	0	0	7	0	S	0	S	9

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL (À CLIMAT NORMAL) ¹

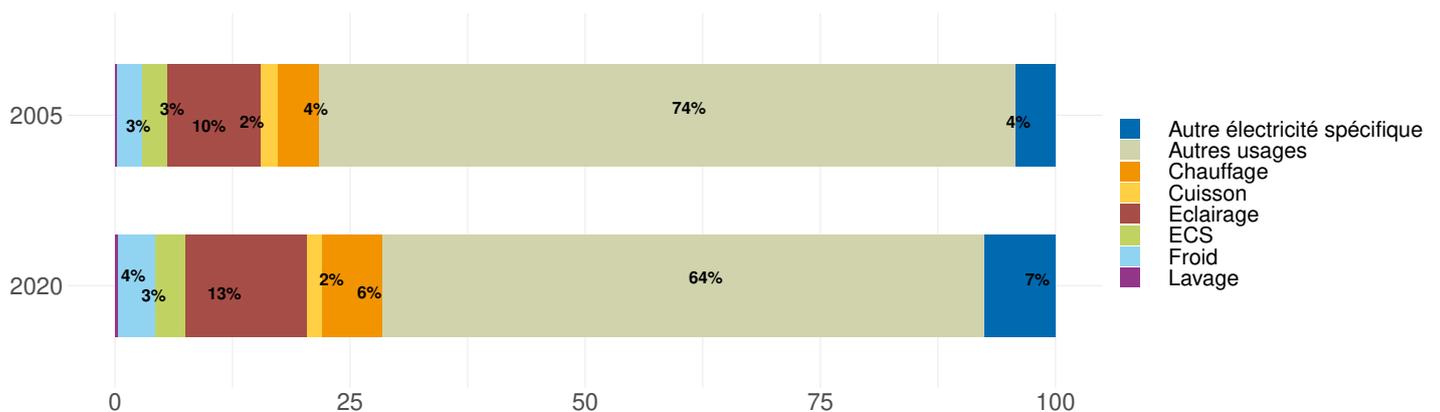
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	-5%
Au cours des 5 dernières années	-4%
Depuis 2005	-9%
Depuis 1990	-3%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur



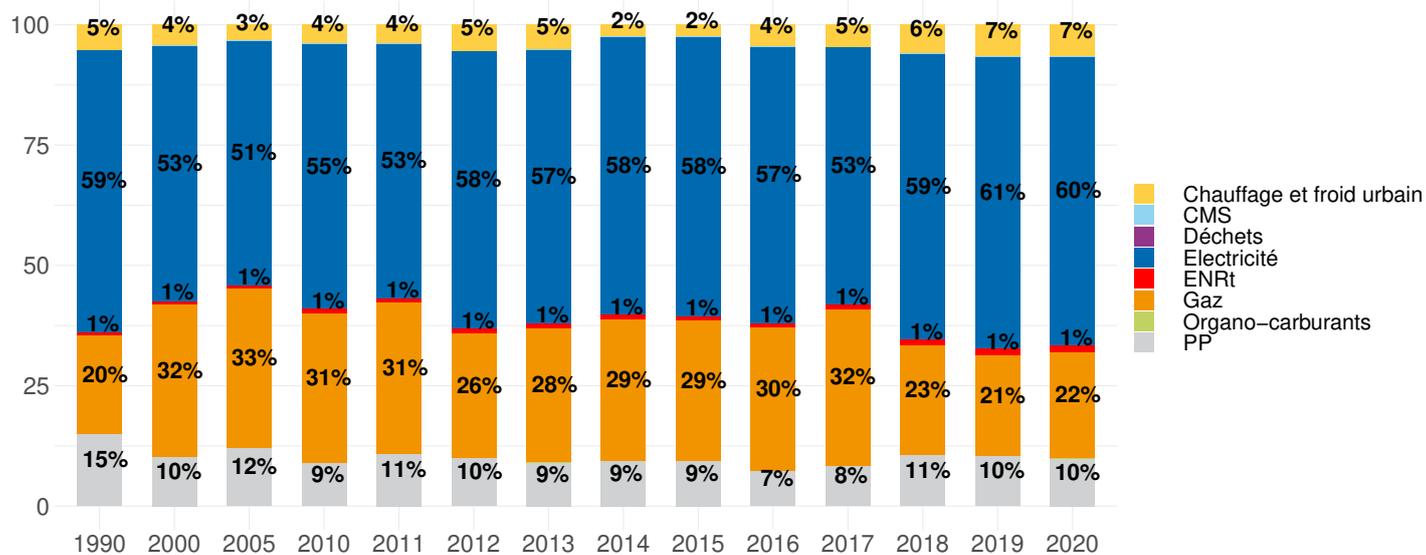
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE (À CLIMAT NORMAL) ¹

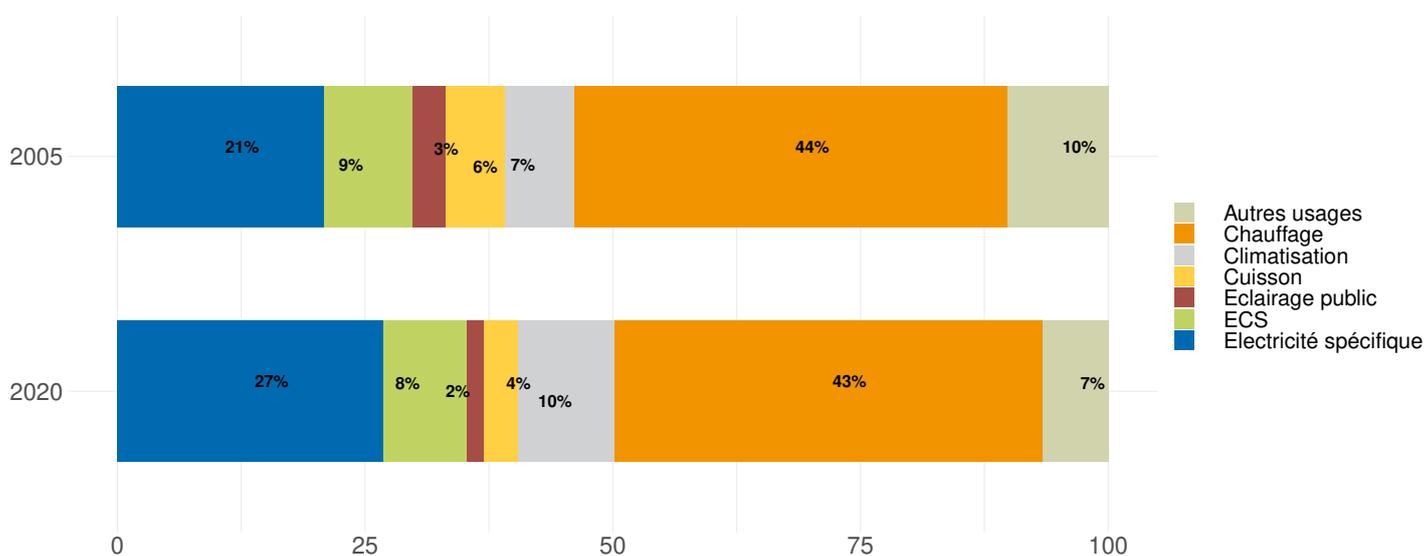
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	3%
Au cours des 5 dernières années	-29%
Depuis 2005	-40%
Depuis 1990	-20%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur



1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	1%
Au cours des 5 dernières années	28%
Depuis 2005	-25%
Depuis 1990	-22%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur

En raison de données confidentielles sur votre territoire, ces éléments ne sont pas diffusables.

Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur

A l'heure actuelle, les données disponibles pour ce secteur ne permettent pas une analyse par usage.

1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	1%
Au cours des 5 dernières années	-26%
Depuis 2005	-12%
Depuis 1990	54%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur

En raison de données confidentielles sur votre territoire, ces éléments ne sont pas diffusables.

Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur

A l'heure actuelle, les données disponibles pour ce secteur ne permettent pas une analyse par usage.

1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	-11%
Au cours des 5 dernières années	-8%
Depuis 2005	171%
Depuis 1990	227%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur

En raison de données confidentielles sur votre territoire, ces éléments ne sont pas diffusables.

Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur

A l'heure actuelle, les données disponibles pour ce secteur ne permettent pas une analyse par usage.

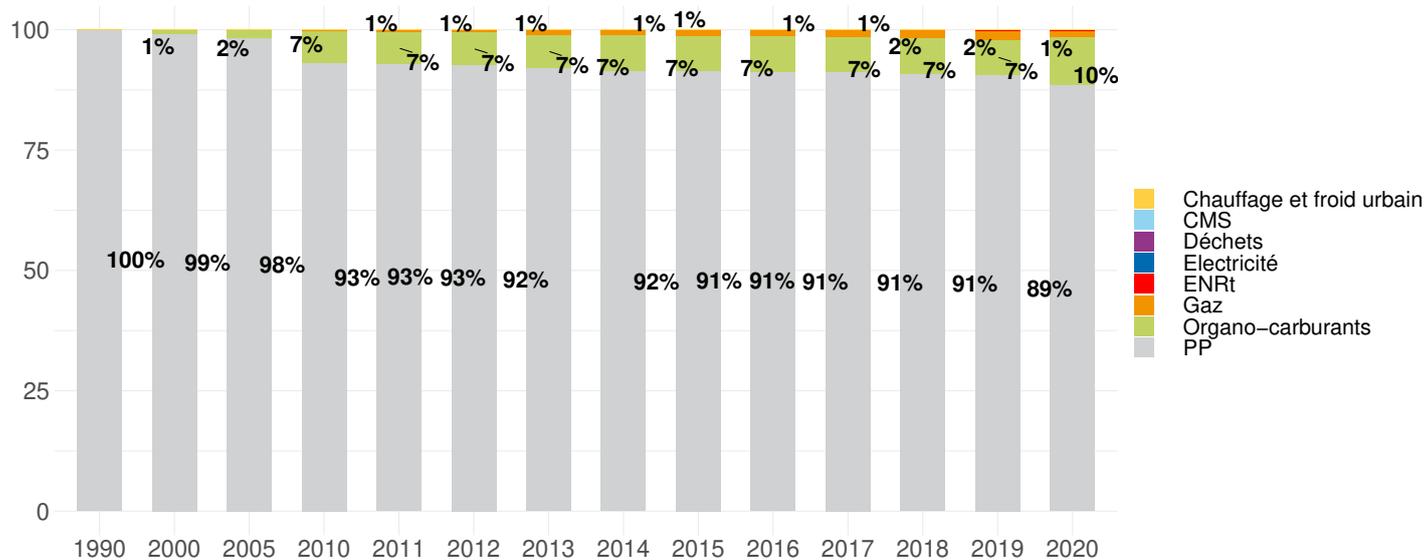
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE DANS LE SECTEUR TRANSPORT ROUTIER (À CLIMAT NORMAL) ¹

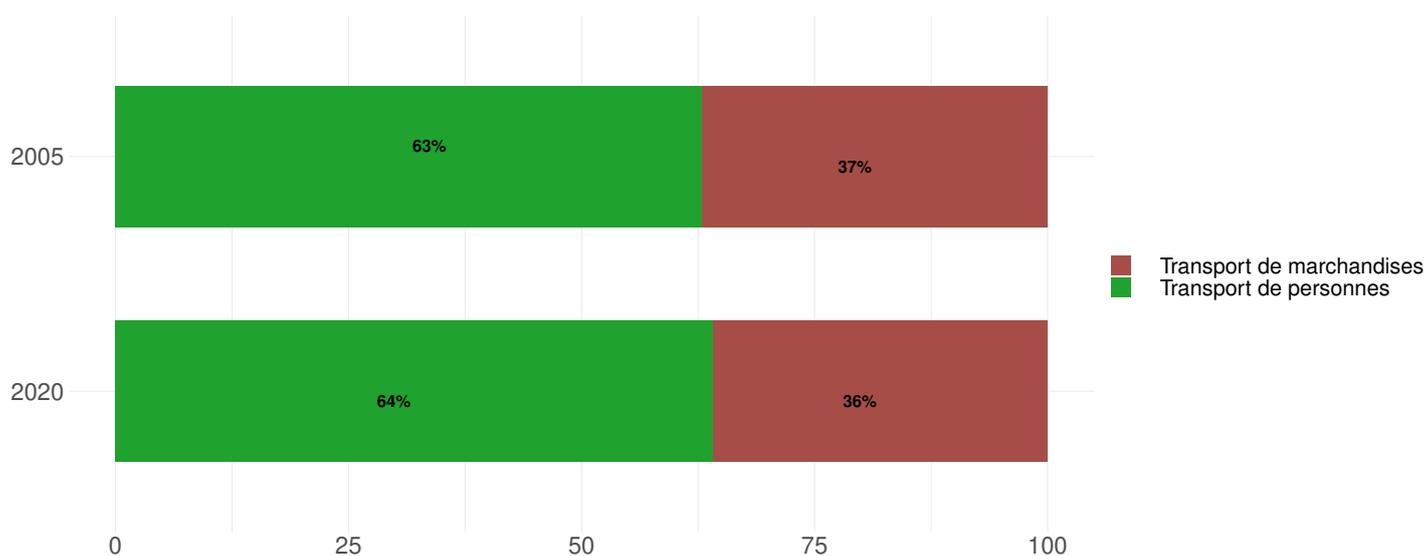
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	-14%
Au cours des 5 dernières années	-14%
Depuis 2005	-17%
Depuis 1990	-7%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur



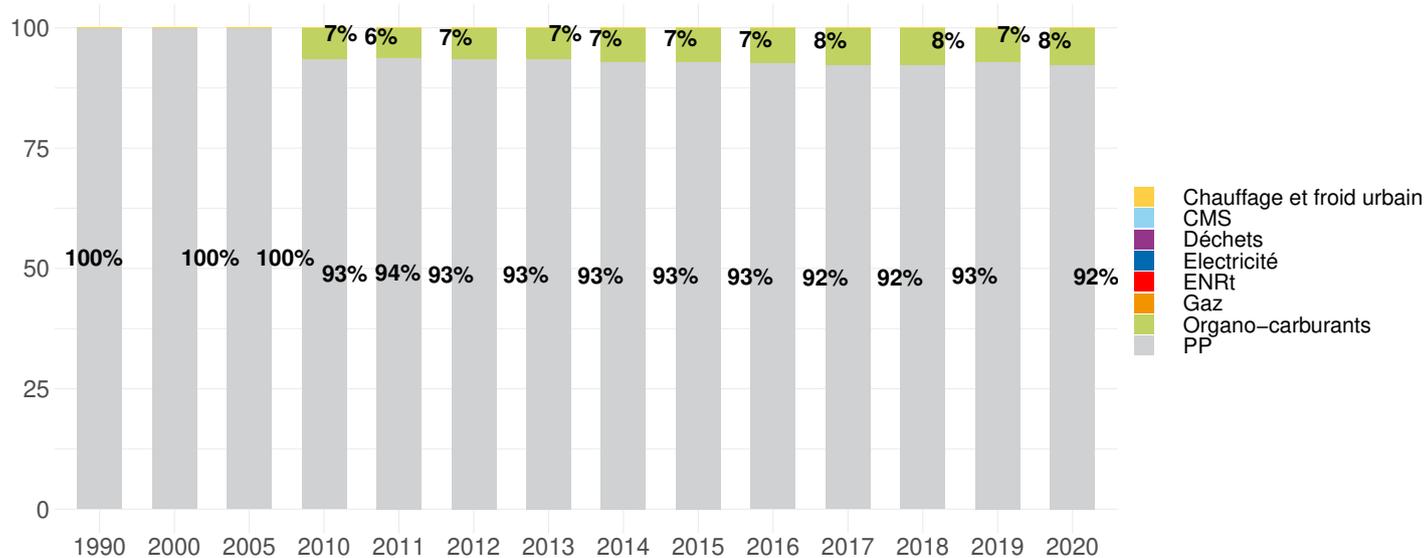
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE DANS LE SECTEUR AUTRES TRANSPORTS (À CLIMAT NORMAL) ¹

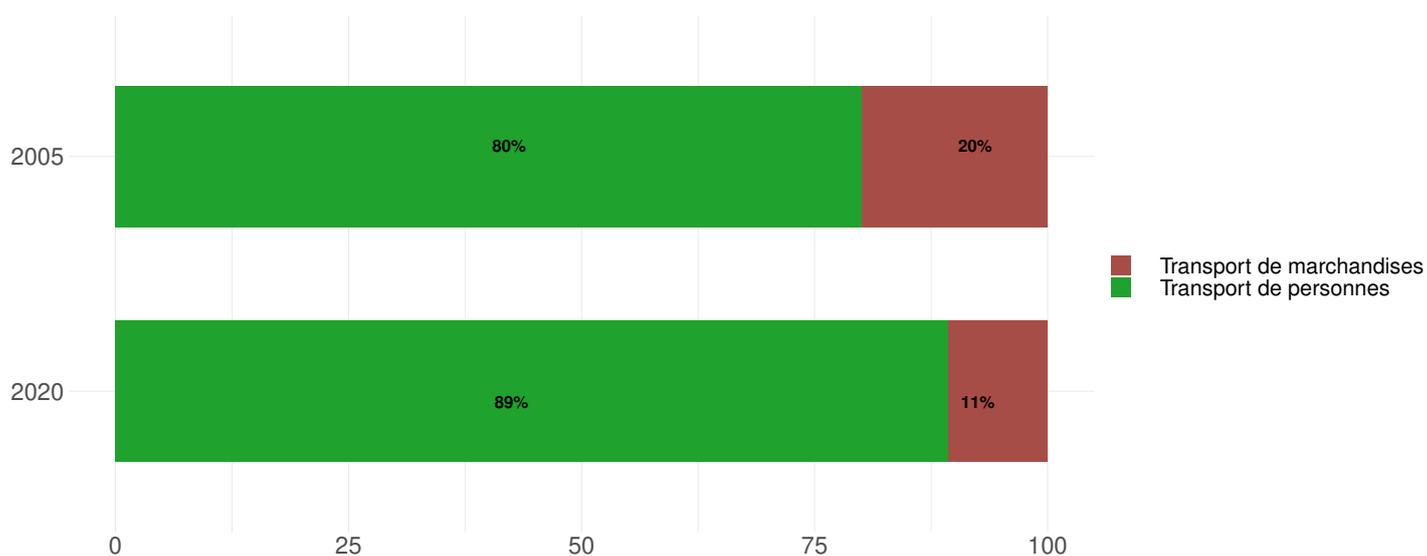
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	0%
Au cours des 5 dernières années	4%
Depuis 2005	-4%
Depuis 1990	-17%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur



Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur



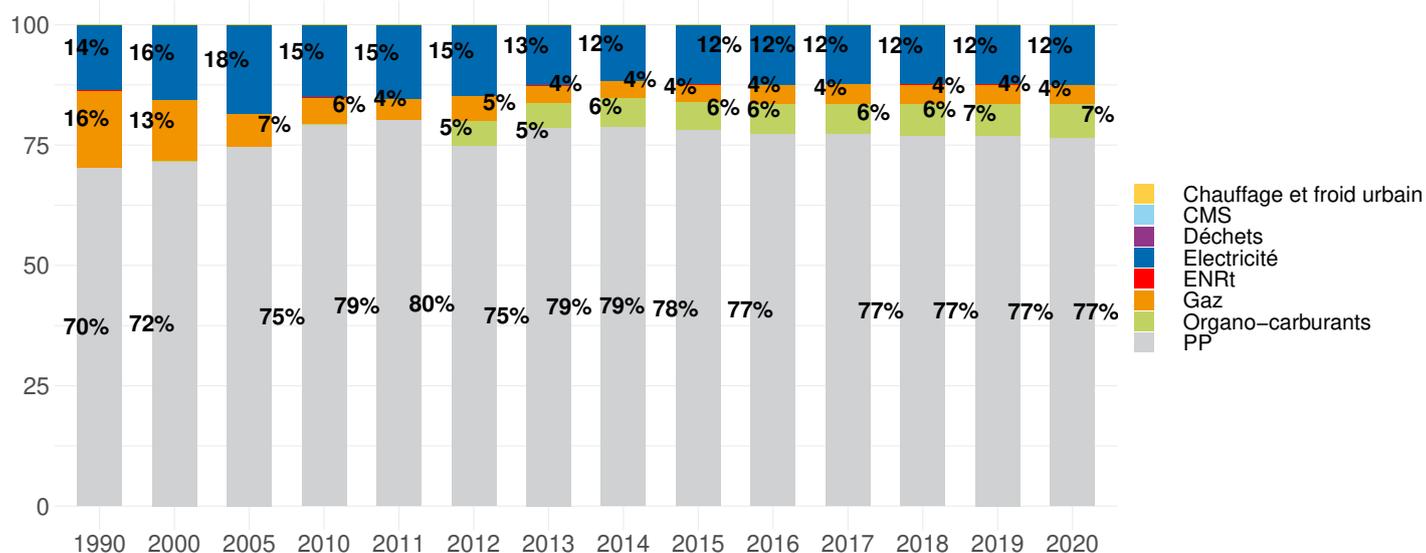
1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE DANS LE SECTEUR AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET AQUACULTURE (À CLIMAT NORMAL) ¹

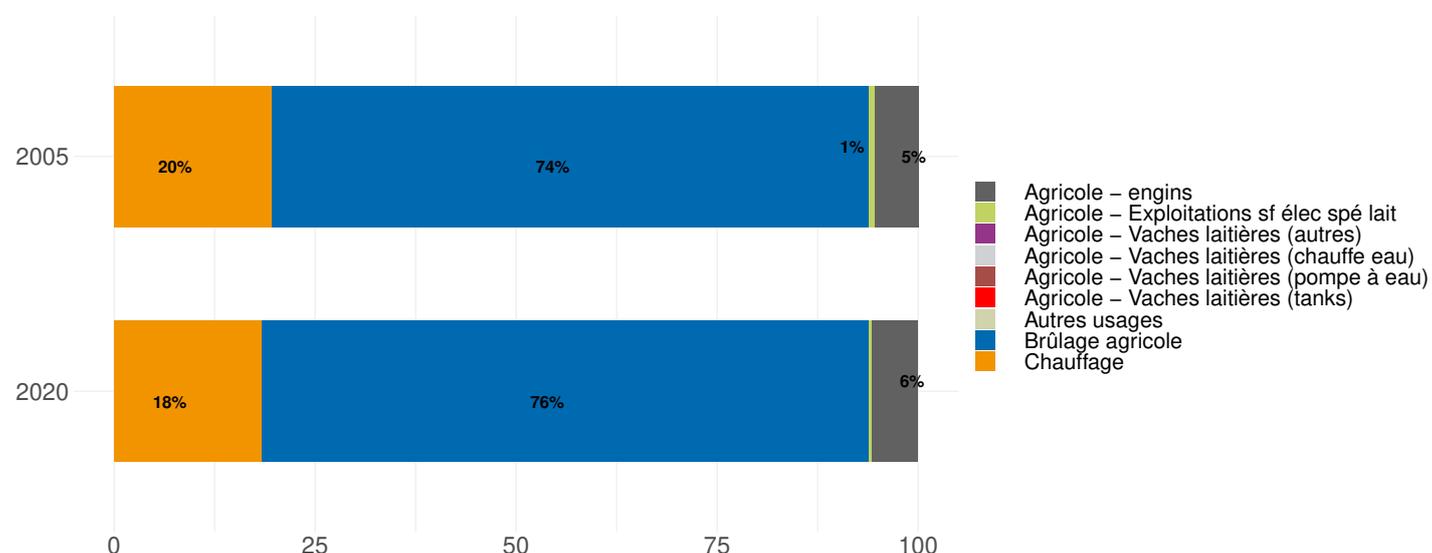
Dynamiques d'évolution

Par rapport à l'année précédente	0%
Au cours des 5 dernières années	1%
Depuis 2005	0%
Depuis 1990	27%

Évolution de la part de chaque énergie dans la consommation du secteur



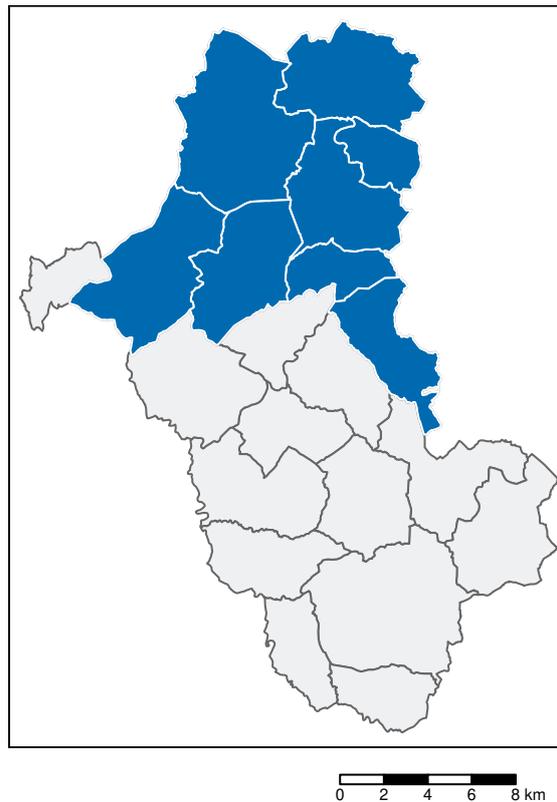
Évolution de la part de chaque usage dans la consommation du secteur



1. Données 2020 : estimation prédictive ARIMA

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Communes desservies par le gaz²

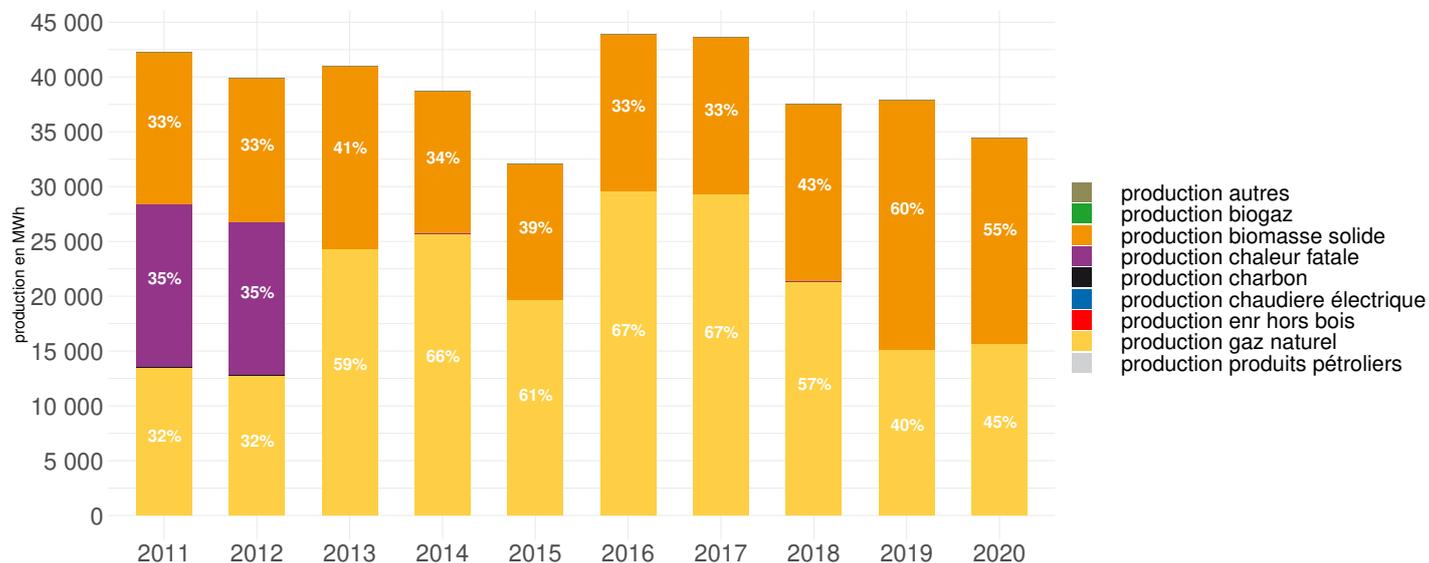


1. Source : Agence ORE - 2022

2. Les communes desservies par le gaz apparaissent en bleu sur le graphique.

RÉSEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR - DONNÉES 2020

Mix énergétique territorial

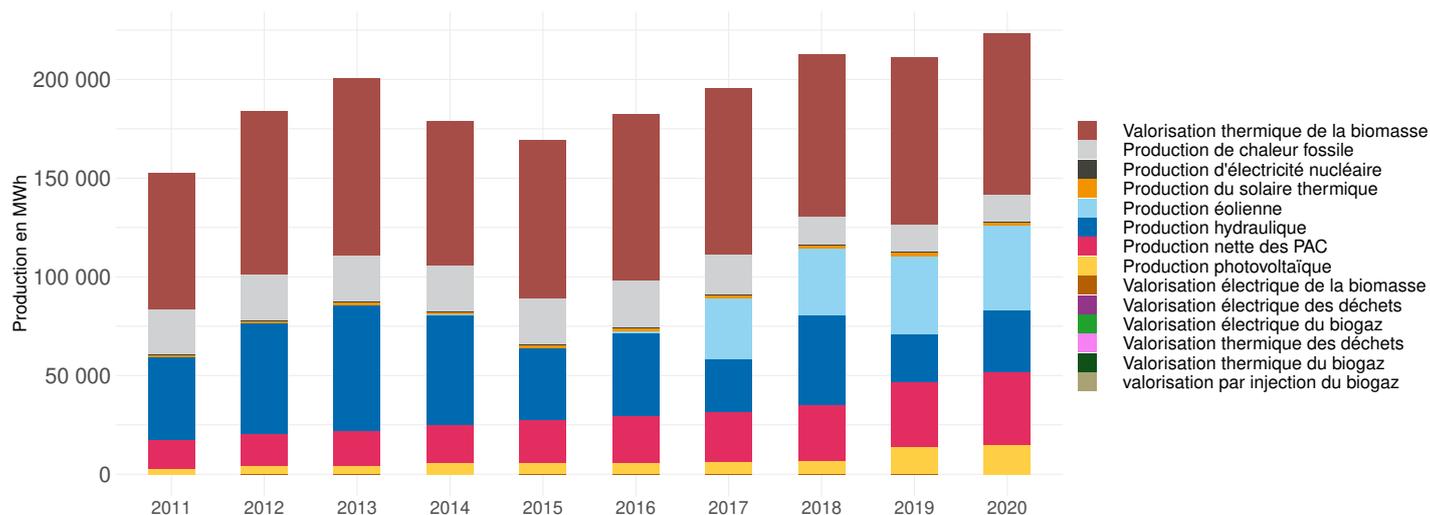


Détail des réseaux de chaleur sur le territoire

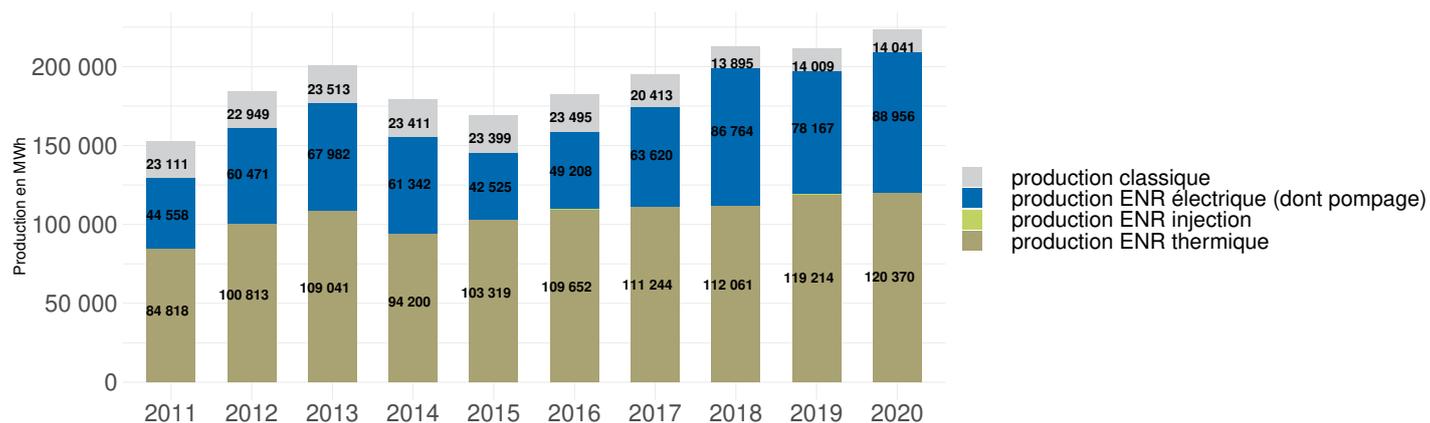
Nom du réseau	niveau de rejet en CO ₂ des réseaux (teqCO ₂ /kWh)	Densité (MWh/km linéaire)	longueur réseau (Km)
Quartier Fontbouillant et Bien-Assis	0.1	5559.68	6.2

PRODUCTION D'ÉNERGIE (DONNÉES 2020)

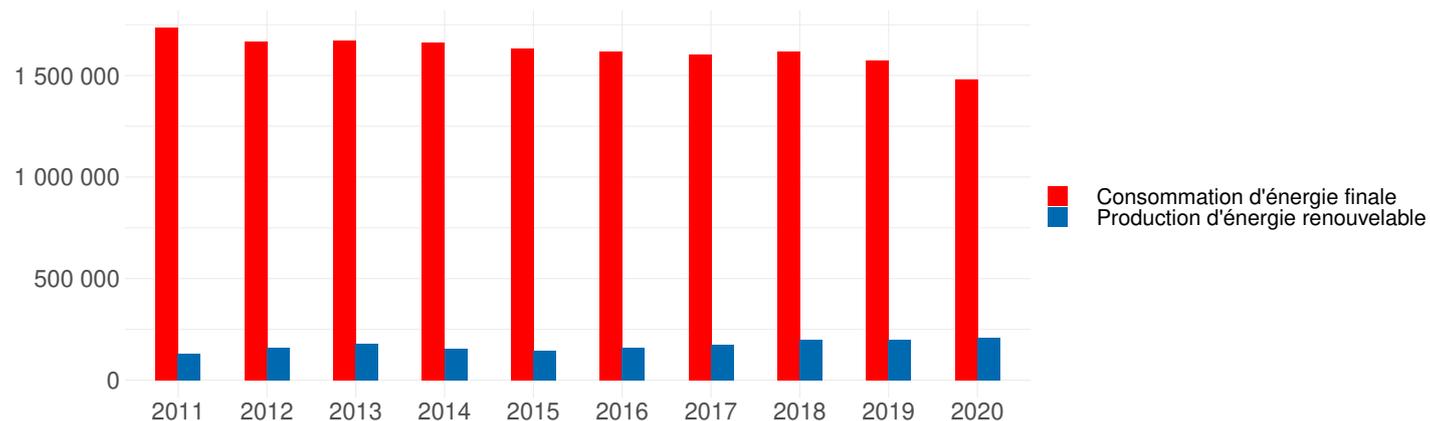
Évolution de la production d'énergie sur le territoire (en MWh)



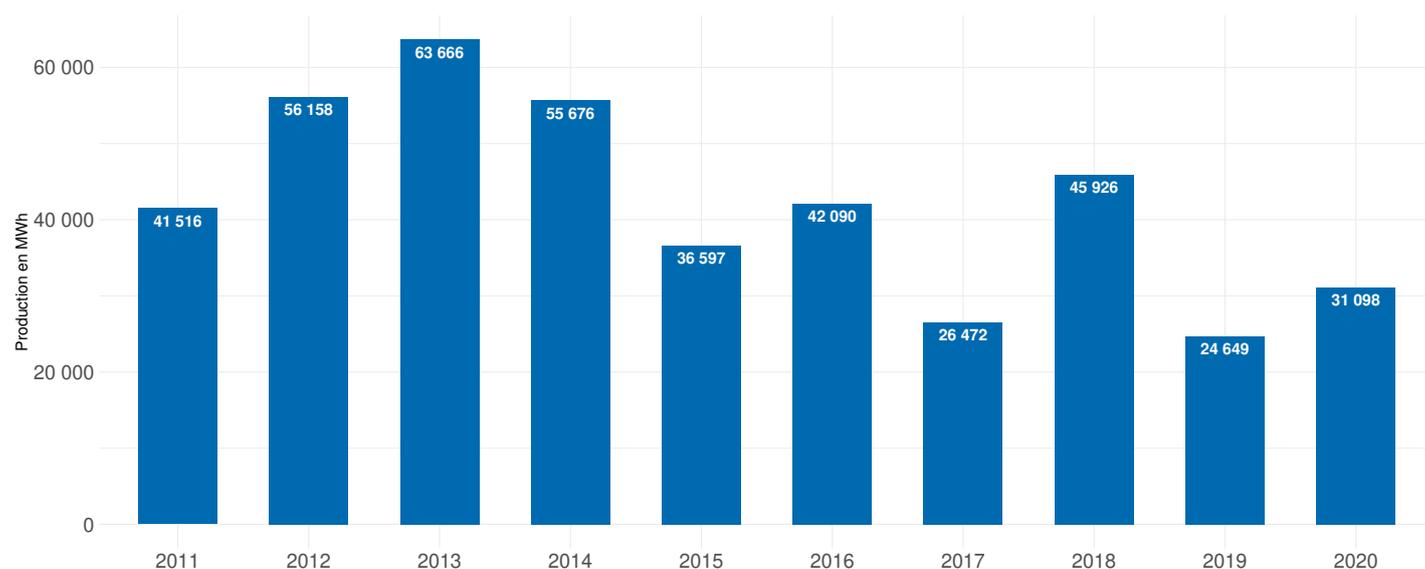
Répartition de la production d'énergie sur le territoire par type (en MWh)



Évolution comparée de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale (en MWh)



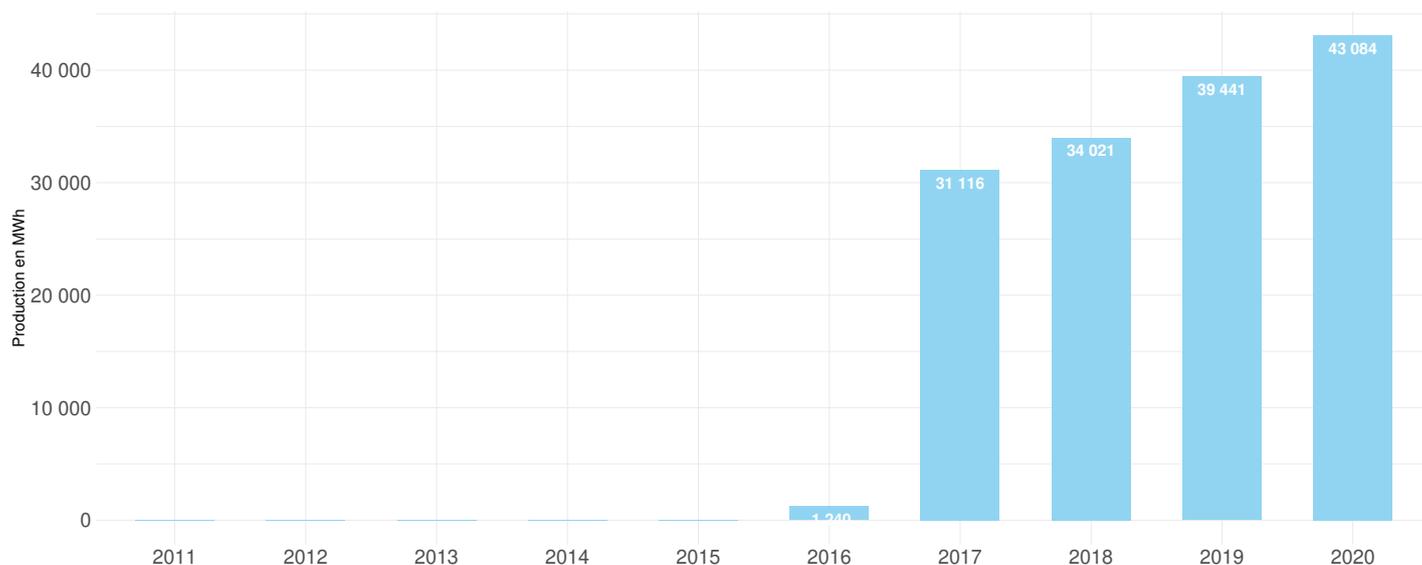
Production estimée (en MWh)



Installations hydroélectriques

indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre installations <4.5 MW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
nombre installations >4.5 MW	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
nombre installations pompages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
production hydro <4.5 MW en MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
production hydro >4.5 MW en MWh	41516	56158	63666	55676	36597	42090	26472	45926	24649	31098
production pompage en MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
production totale (dont pompages) en MWh	41516	56158	63666	55676	36597	42090	26472	45926	24649	31098
production totale (hors pompages) en MWh	41516	56158	63666	55676	36597	42090	26472	45926	24649	31098
puissance hydro <4.5 MW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
puissance hydro >4.5 MW	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
puissance pompages en MW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
puissance totale en MW	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22

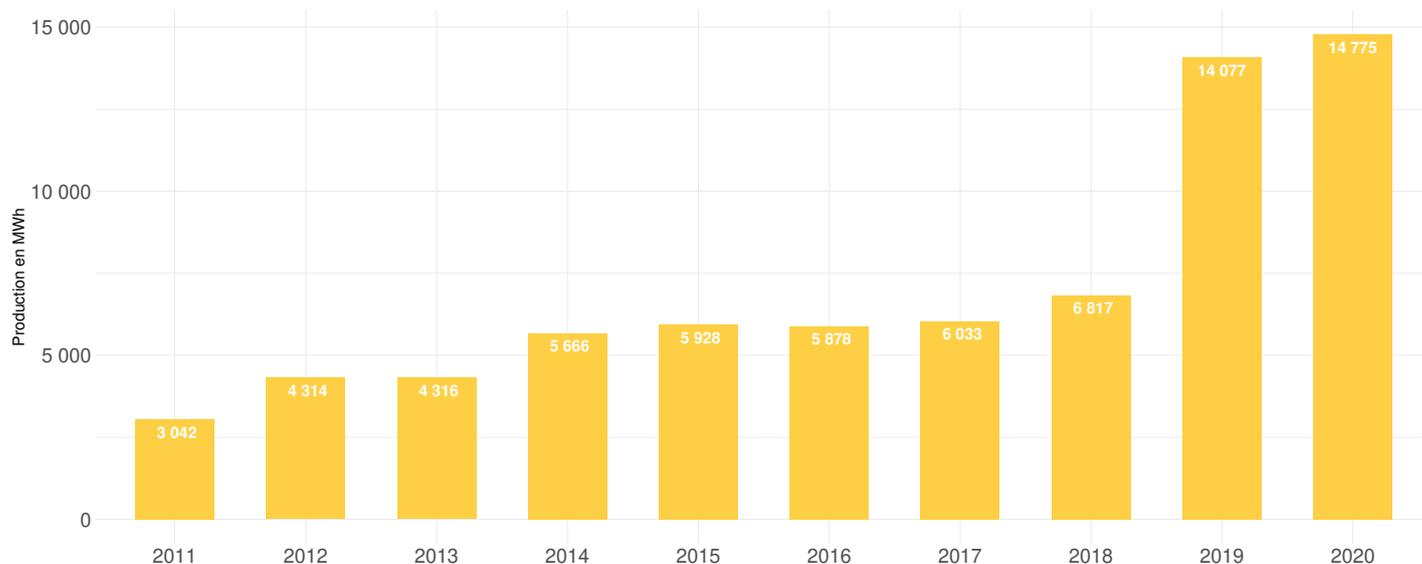
Production estimée (en MWh)



Installations éoliennes

indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre d'éoliennes	0	0	0	0	0	6	8	8	8	3
nombre parcs éoliens	0	0	0	0	0	1	2	2	2	3
production totale en MWh	0	0	0	0	0	1240	31116	34021	39441	43084
production HT en MWh	0	0	0	0	0	1240	31116	34021	39441	43084
production autres domaines de tension en MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
puissance totale en MW	0	0	0	0	0	12	16	16	16	23
puissance HT en MW	0	0	0	0	0	12	16	16	16	23
puissance autres domaines de tension en MW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

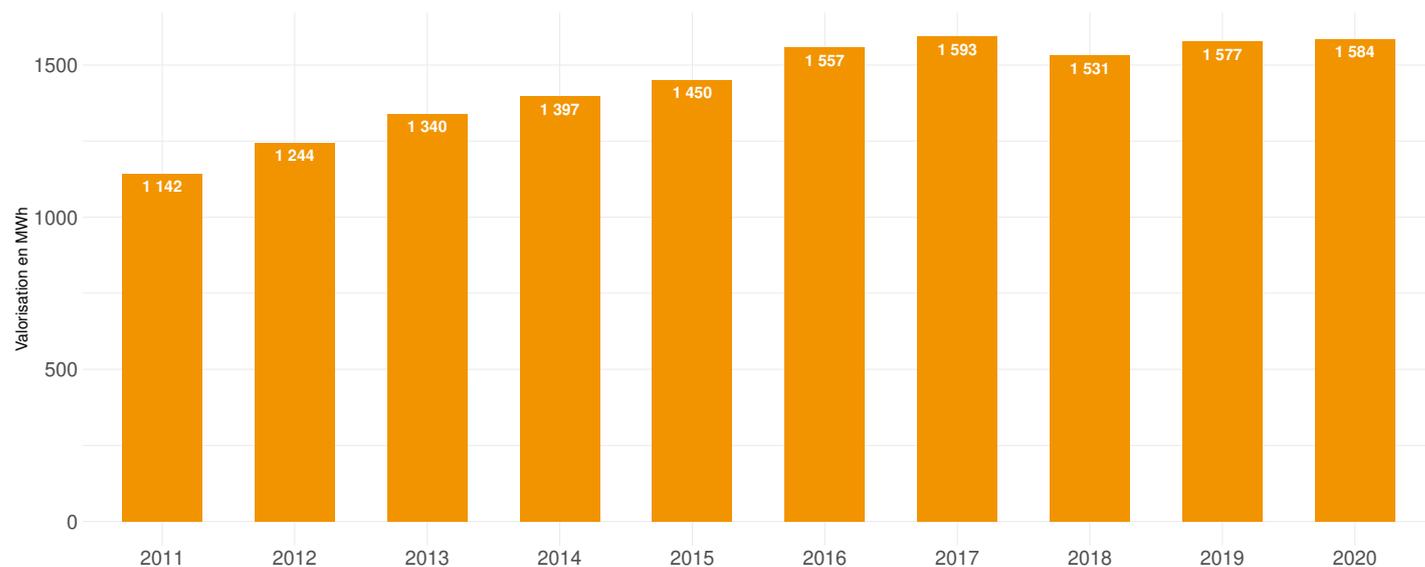
Production estimée (MWh)



Installations photovoltaïques

indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre installations BT <36 kVA	318	336	335	332	335	341	336	345	368	402
nombre installations BT >36 kVA	13	14	20	24	24	26	30	29	36	42
nombre installations de niveau de tension non identifié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
nombre installations HT	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
nombre d'installations totales	331	350	355	356	359	367	366	374	405	448
production BT <36 en MWh	456	551	622	802	814	863	917	1228	1319	1414
production BT >36 en MWh	2320	3312	3261	4542	4742	4443	4957	5098	6298	6695
production des installations de niveau de tension non identifié en MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
production totale en MWh	3042	4314	4316	5666	5928	5878	6033	6817	14077	14775
production HT en MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	6308	6651
puissance totale en MW	5	5	5	5	5	6	6	10	11	12
puissance BT <36 kVA en MW	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2
puissance BT >36 kVA en MW	3	3	3	4	4	4	4	5	5	6
puissance des installations de niveau de tension non identifié en MW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
puissance HT en MW	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4

Production estimée (MWh)

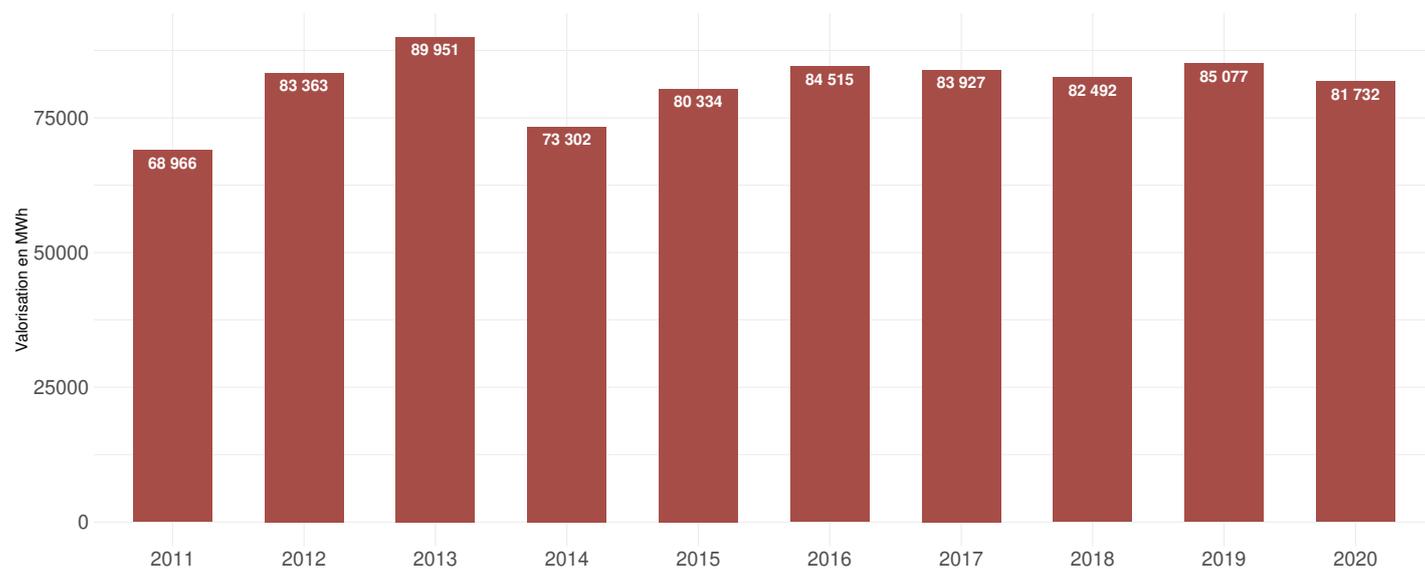


Installations solaire thermique

indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
valorisation thermique en MWh	1142	1244	1340	1397	1450	1557	1593	1531	1577	1584
rendement	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
surface capteurs en m ²	2406	2597	2792	2895	2999	3210	3291	3183	3251	3283

PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE - BOIS ÉNERGIE ET AUTRES BIOMASSES SOLIDES

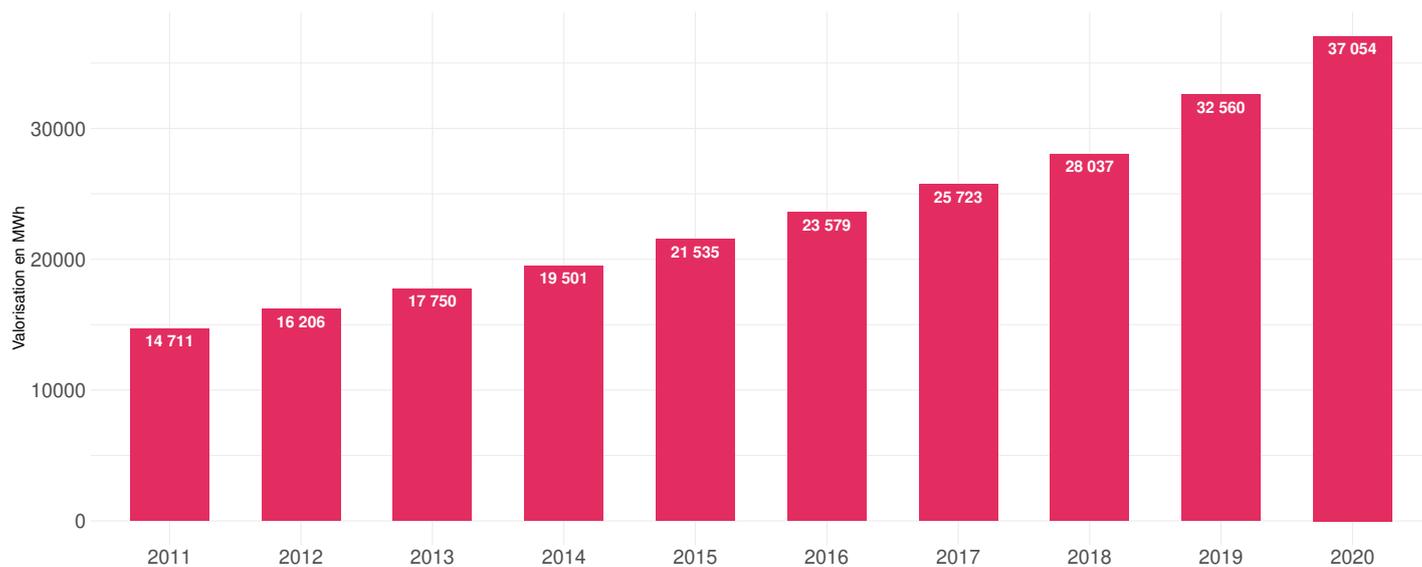
Production estimée (MWh)



Installations bois énergie

indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
valorisation thermique en MWh	68966	83363	89951	73302	80334	84515	83927	82492	85077	81732

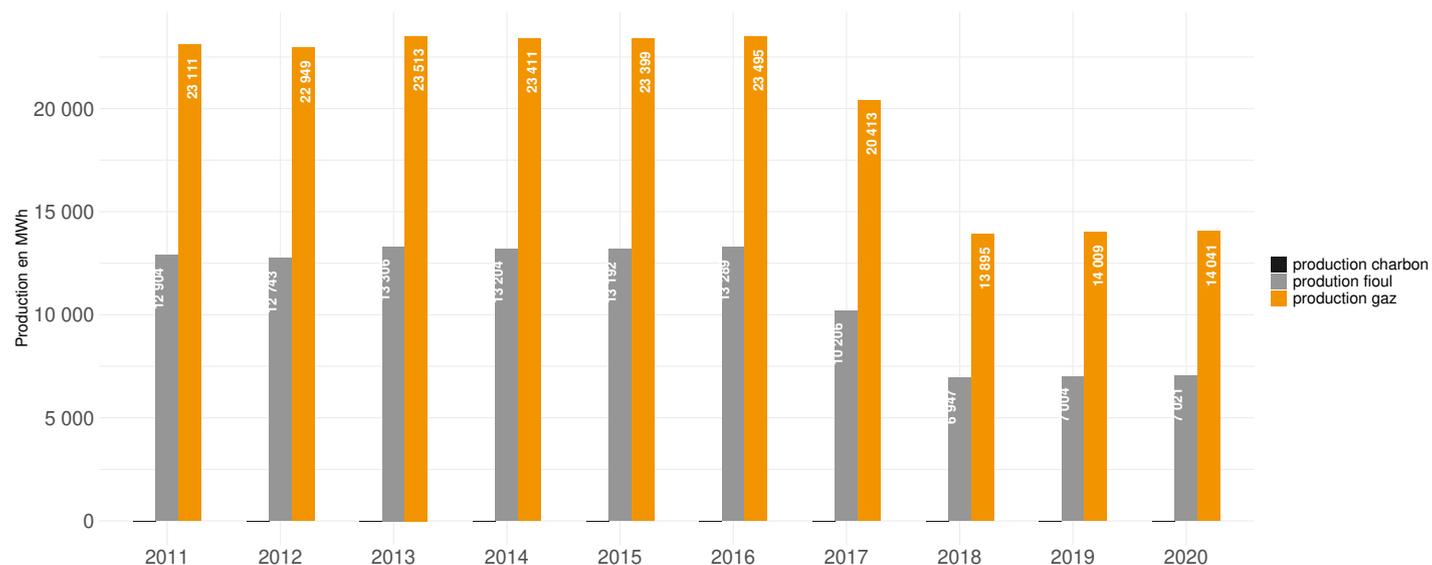
Production estimée (MWh)



Installations PAC

indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre de PAC	677	745	817	893	986	1076	1174	1282	1485	1686
production nette des pac en MWh	14711	16206	17750	19501	21535	23579	25723	28037	32560	37054

Production estimée (MWh)



Installations thermiques fossiles

indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
nombre centrales charbon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
nombre installations fioul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
nombre centrales gaz	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
nombre total d'installations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
production électrique centrales charbon en MWh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
production électrique installations fioul en MWh	12904	12743	13306	13204	13192	13289	10206	6947	7004	7021
production électrique centrales gaz en MWh	23111	22949	23513	23411	23399	23495	20413	13895	14009	14041
production totale en MWh	23111	22949	23513	23411	23399	23495	20413	13895	14009	14041
puissance électrique centrales charbon en MW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
puissance électrique installations fioul en MW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
puissance électrique centrales gaz en MW	7	7	9	9	9	9	7	5	6	6
puissance (électrique) totale en MW	7	7	9	9	9	9	7	5	6	6

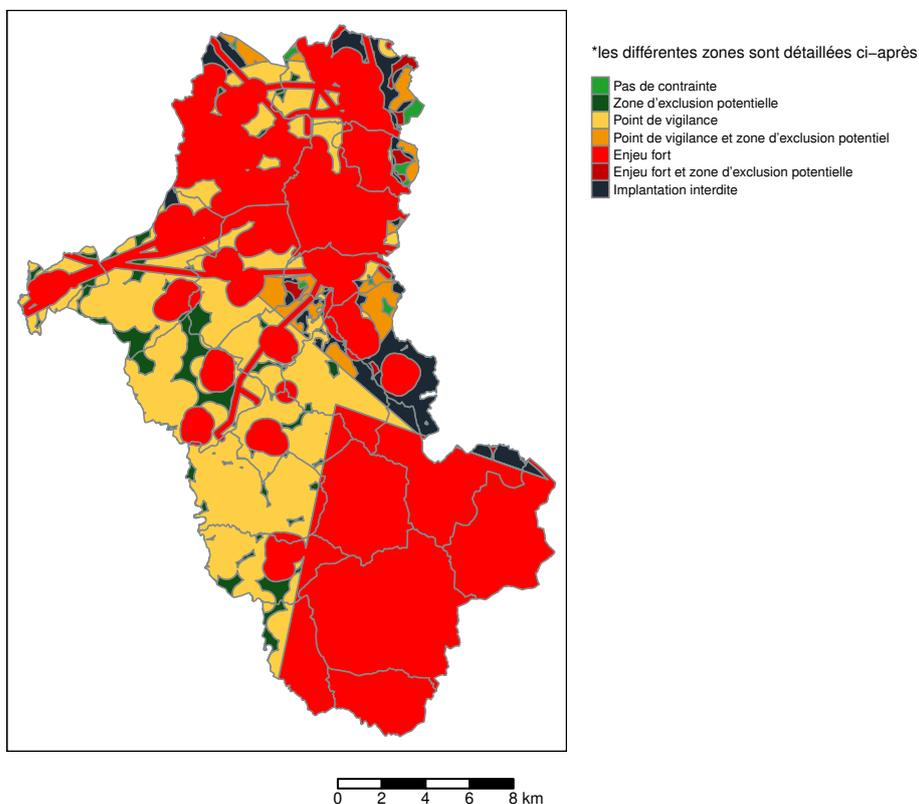
POTENTIELS DE PRODUCTION ENR

Il s'agit des zones favorables au développement de l'éolien. Ces zones sont identifiées en croisant des contraintes sur différentes thématiques : « Patrimoine culturel et historique », « Patrimoine naturel », « Servitudes et contraintes aériennes et terrestres » et « Infrastructures ».

A noter :

- ce travail n'a pas de valeur juridique ni réglementaire. Il s'agit d'une estimation automatique d'un gisement éolien prenant en compte les contraintes réglementaires et environnementales. Les éléments de cette estimation ne sont pas opposables à une éventuelle procédure d'autorisation d'un parc éolien ;
- la méthodologie ne tient pas compte des installations existantes : des zones considérées comme favorables à l'éolien peuvent déjà être occupées par des éoliennes ;
- ce travail couvre les systèmes de production d'électricité du « grand éolien », le « petit éolien » n'étant pas abordé ici.

Zones favorables au développement de l'éolien sur le territoire



Détail des différentes zones :

- **Pas de contraintes** : zones favorables au développement de l'éolien sans aucune contrainte particulière ;
- **Zone d'exclusion potentielle** : zones favorables au développement de l'éolien mais présentant une zone d'exclusion potentielle du fait de la présence de contraintes de voisinage ;
- **Point de vigilance** : zones favorables au développement de l'éolien mais présentant au moins un point de vigilance ;
- **Point de vigilance et zone d'exclusion potentielle** : zones favorables au développement de l'éolien mais présentant au moins un point de vigilance et une zone d'exclusion potentielle du fait de la présence de contraintes de voisinage ;
- **Enjeu fort** : zones favorables au développement de l'éolien mais présentant au moins un enjeu fort qui pourrait potentiellement empêcher l'implantation ;
- **Enjeu fort et zone d'exclusion potentielle** : zones favorables au développement de l'éolien mais présentant au moins un enjeu fort qui pourrait potentiellement empêcher l'implantation et une zone d'exclusion potentielle du fait de la présence de contraintes de voisinage ;
- **Implantation interdite** : zones d'exclusion où l'implantation d'éolienne est interdite par la réglementation.

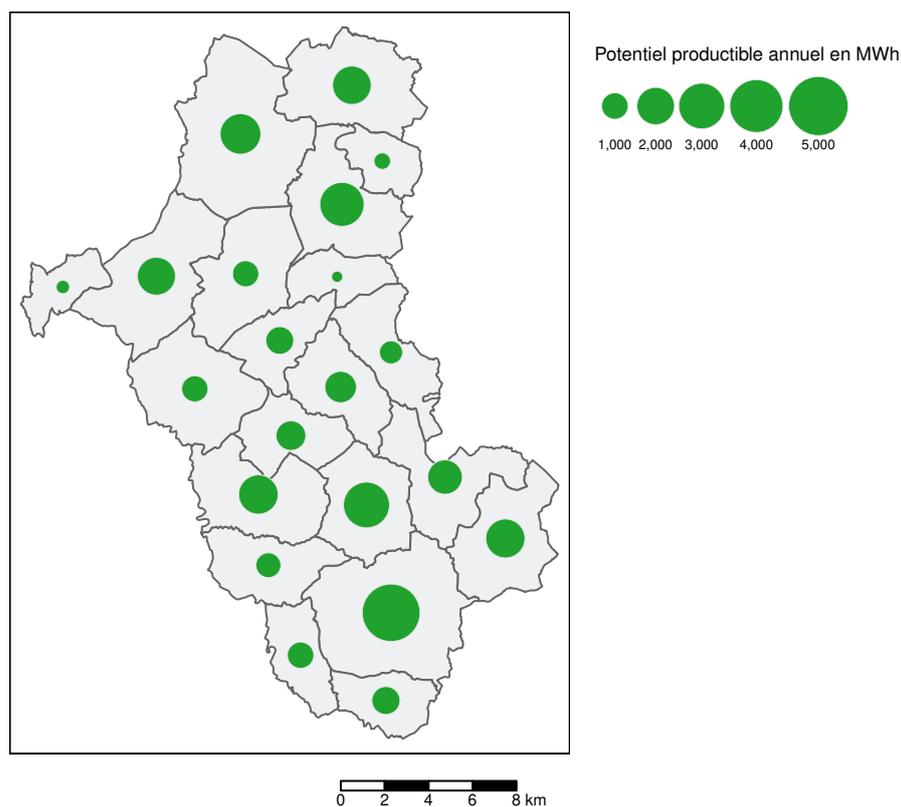
Il s'agit du potentiel annuel de méthanisation des différents gisements présents sur le territoire. Dans un premier temps, les quantités de matières sont déterminées par filière. Les gisements méthanisables déjà exploités par les installations de méthanisation sont ensuite retranchés. La part mobilisable restante de ces différentes quantités de matières est ensuite estimée puis convertie en volume de méthane et en énergie (MWh).

A noter :

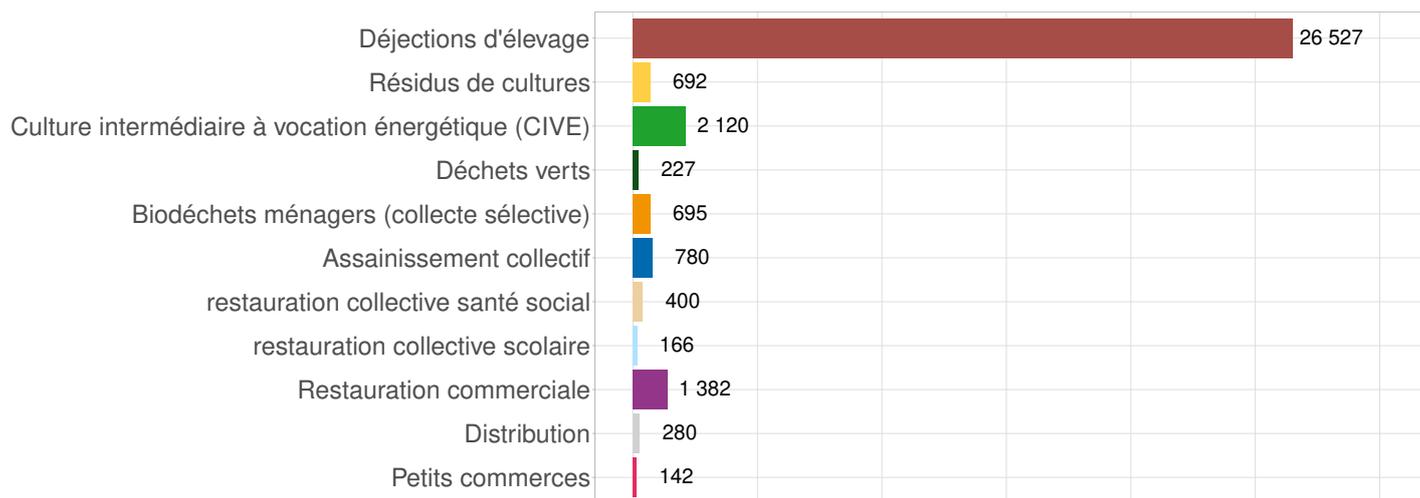
- le potentiel tient compte de la part des gisements déjà exploités par les installations de méthanisation existantes ;
- la région Auvergne-Rhône-Alpes étant importatrice de pailles de céréales (blé et orge), ce type de paille n'est pas comptabilisé dans le gisement méthanisable ;
- la restauration collective (établissements scolaires et de santé) n'est pas considérée du fait de la difficulté d'avoir des données à l'échelle communale. Toutefois, la restauration collective ouvre des perspectives intéressantes car la mise en place d'une récupération des déchets y est plus simple que pour la restauration commerciale ;
- les ratios de mobilisation utilisés pour les CIVE sont très faibles car basés sur des scénarios pessimistes.

Potentiel productible annuel total restant sur le territoires : **33 412 MWh**

Potentiel de méthanisation productible par commune en MWh¹



Potentiel de méthanisation en MWh sur le territoire par type d'intrants¹



1. Déduction faite des gisements déjà exploités sur le territoire

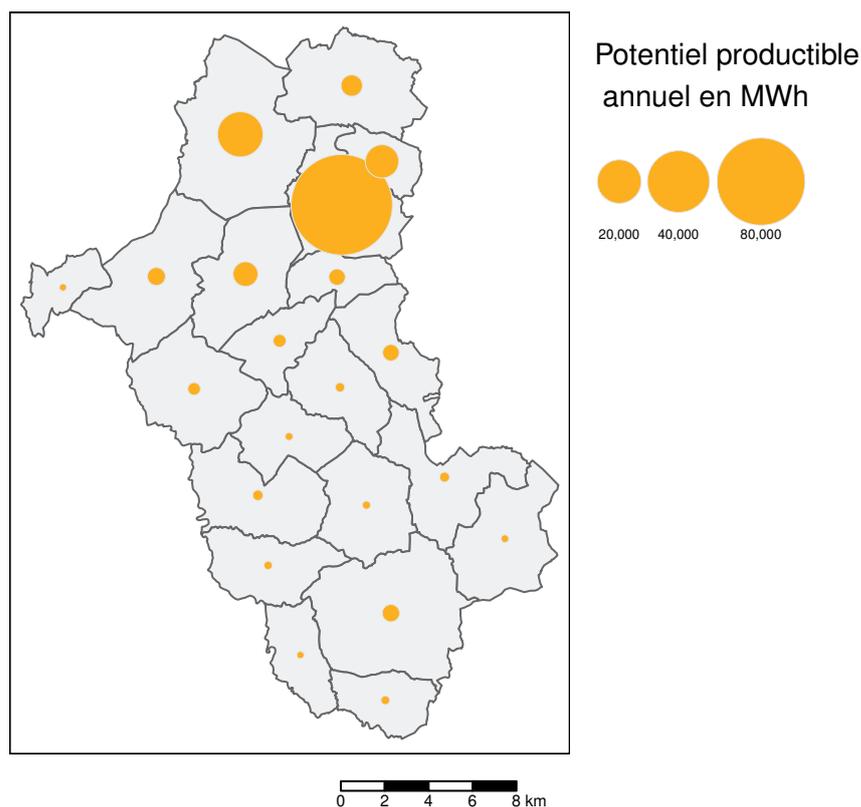
Il s'agit du potentiel de production annuelle de chaleur par l'installation de panneaux solaires thermiques dans les secteurs résidentiel et industrie. La méthodologie est fondée sur une approche par besoin en chaleur. Il est considéré ici que ces deux secteurs ont des besoins suffisamment importants pour qu'il soit intéressant de mettre en place des installations solaires thermiques. Les secteurs tertiaire et agriculture ne sont pas abordés ici. Sur la base de plusieurs hypothèses, le potentiel (productible annuel) de ces différents secteurs est calculé et exprimé à l'échelle communale. Pour le secteur résidentiel, l'hypothèse est faite que tous les bâtiments sont équipés de panneaux solaires thermiques. Pour le secteur industrie, on fait l'hypothèse d'un potentiel égal à 10% de la consommation énergétique de ce secteur.

A noter :

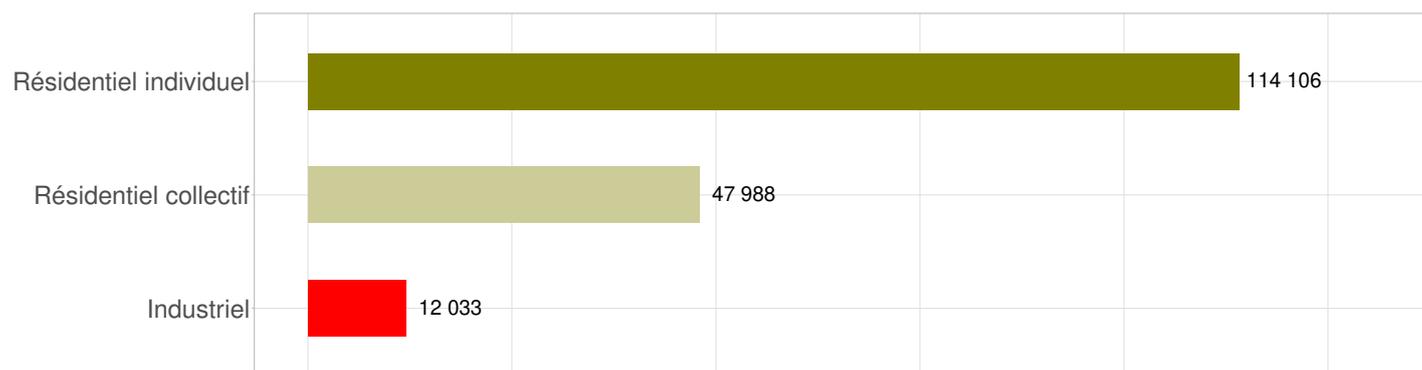
- les installations existantes sont prises en compte pour estimer le potentiel ;
- la concurrence entre le photovoltaïque et le solaire thermique n'est pas prise en compte ;
- l'alimentation de réseaux de chaleur par le solaire thermique n'est pas abordée ici ;
- pour l'industrie, le gisement de chaleur fatale disponible est difficile à estimer et interagit avec des besoins de chaleur très variables.

Potentiel productible annuel total restant sur le territoire : **174 127 MWh**

Potentiel solaire thermique productible par commune en MWh¹



Potentiel solaire thermique productible sur le territoire en MWh par secteur¹



1. Déduction faite de la production des installations déjà présentes sur le territoire

Il s'agit de l'estimation de la production photovoltaïque annuelle en considérant qu'un maximum de panneaux photovoltaïques est installé sur les bâtiments existants et les parkings (ombrières) du territoire.

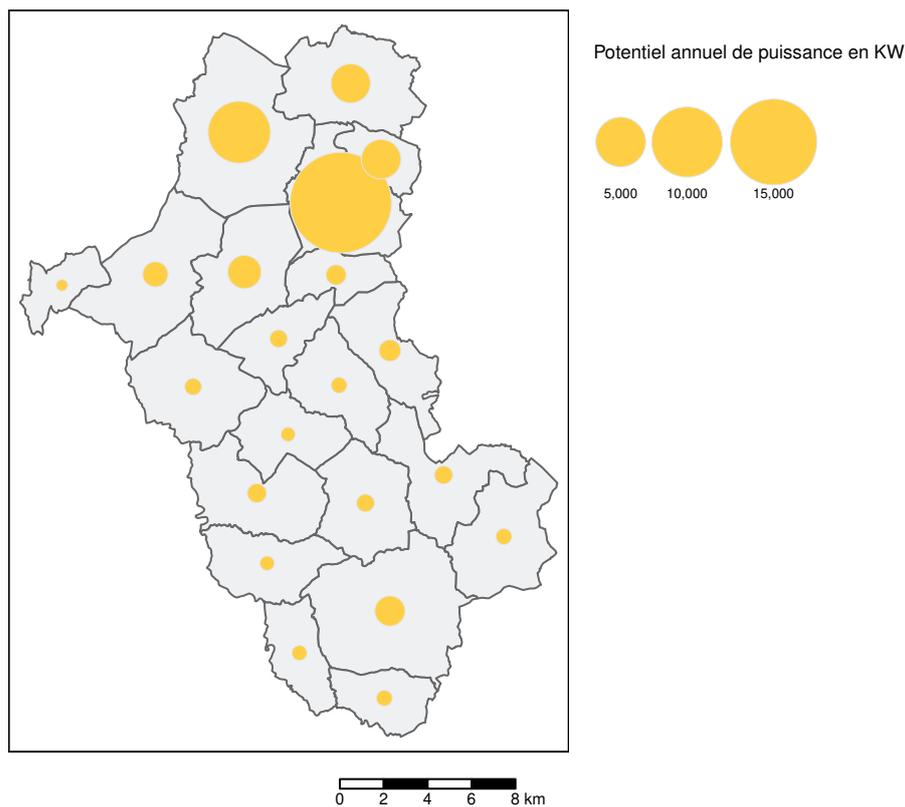
Dans un premier temps, les bâtiments et parkings favorables au développement du PV sont identifiés et caractérisés (type de toit, orientation, présence de contraintes patrimoniales). Les installations de panneaux ailleurs que sur des bâtiments et parkings (par exemple des champs ou des friches industrielles) ne sont pas considérées ici. Puis, sur la base de plusieurs hypothèses, le potentiel (productible annuel) est calculé, notamment en fonction du rayonnement solaire, et exprimé à l'échelle communale. L'hypothèse est faite que tous les bâtiments sont équipés de panneaux photovoltaïques. En effet, les masques proches (ombrage lié aux bâtiments, à la végétation ou à la topographie locale) ne sont pas considérés ici.

A noter :

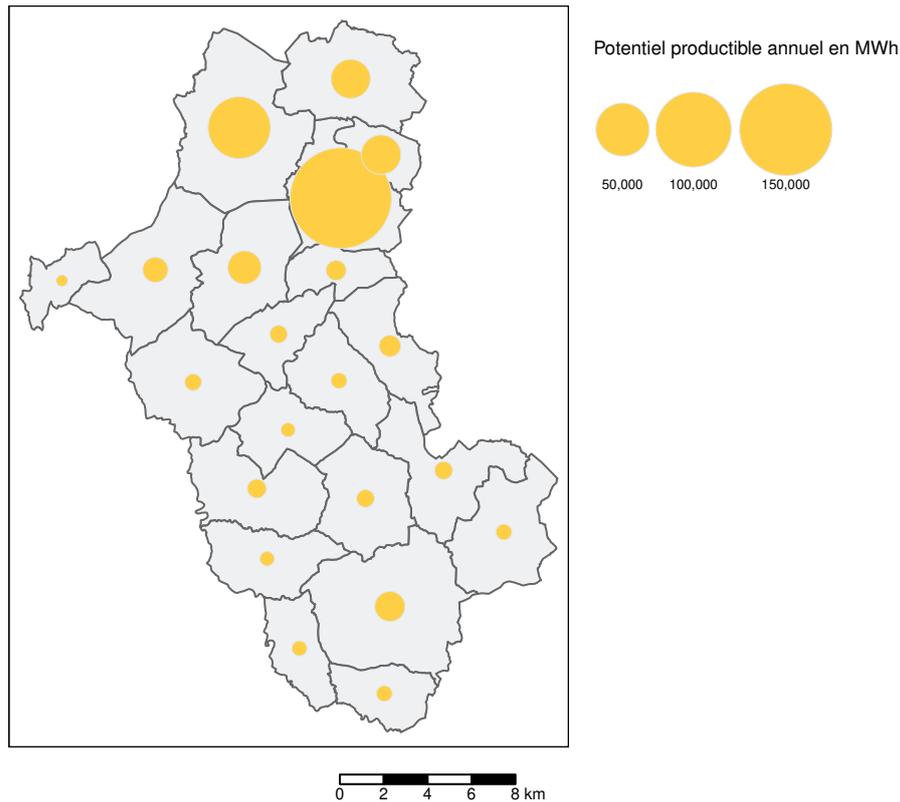
- le potentiel ne tient pas compte des installations existantes ;
- la concurrence entre le photovoltaïque et le solaire thermique n'est pas prise en compte.

Potentiel productible annuel total sur le territoire : **421 463 MWh**

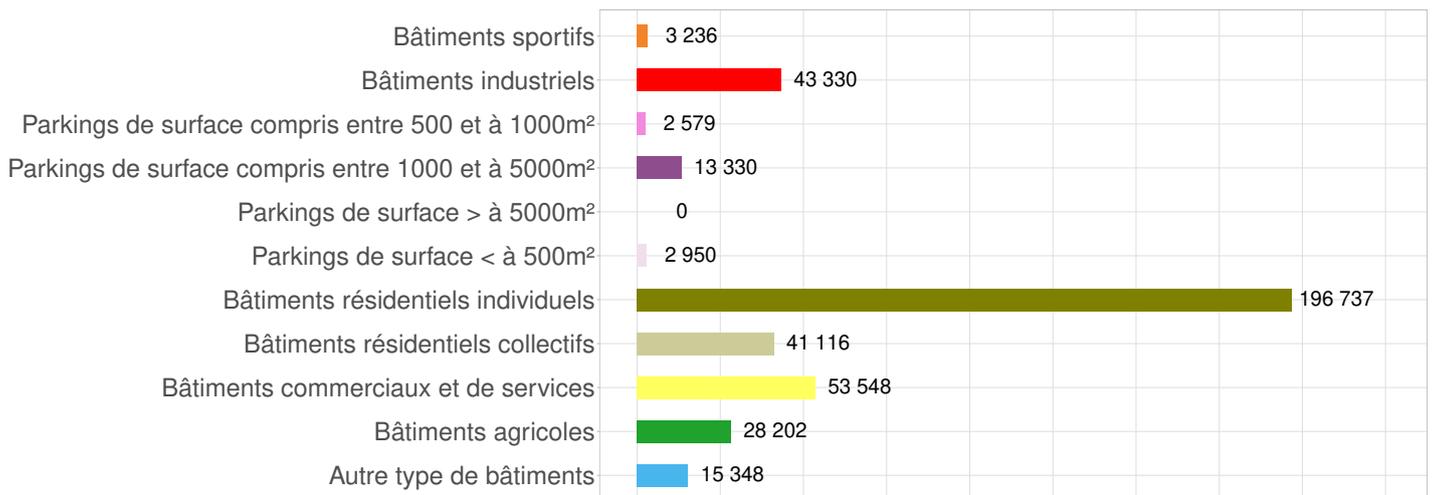
Potentiel solaire photovoltaïque de puissance par commune en KW



Potentiel solaire photovoltaïque productible par commune en MWh



Potentiel solaire photovoltaïque sur le territoire en MWh par type de bâtiment



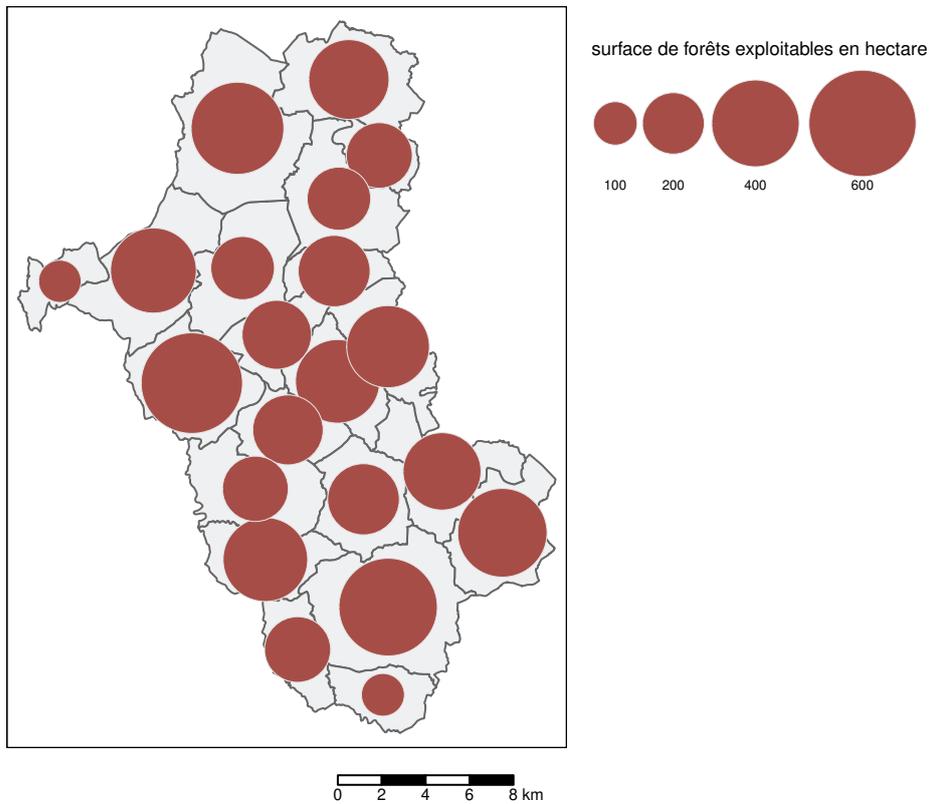
Il s'agit de caractériser les surfaces de forêts exploitables sur le territoire. Dans un premier temps, les zones de forêt où l'exploitation forestière est possible sont identifiées puis, dans un second temps, les surfaces de forêts exploitables potentielles sont exprimées à différentes échelles spatiales avec plusieurs filtres possibles.

A noter :

- la méthode ne prend pas en compte l'existant : les forêts déjà exploitées sont comptées dans les forêts exploitables.
- aucune distinction bois d'œuvre / bois énergie n'est faite.

Surface de forêts exploitables sur le territoire : **64 km²**

Estimation de la surface de forêts exploitables en hectares sur le territoire



Surface de forêts exploitables en km² sur le territoire par type d'essence

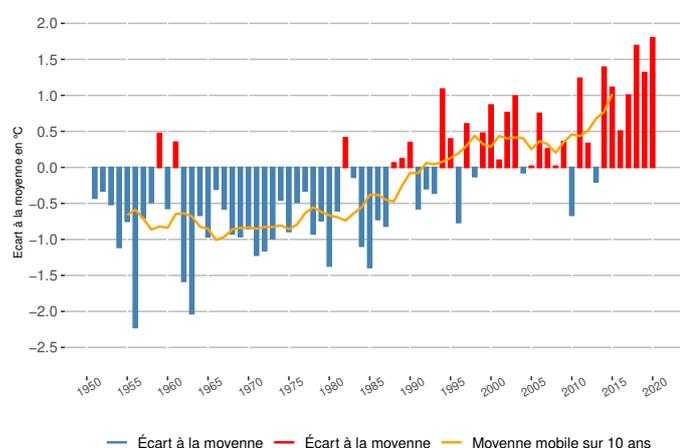


OBSERVATIONS CLIMATIQUES

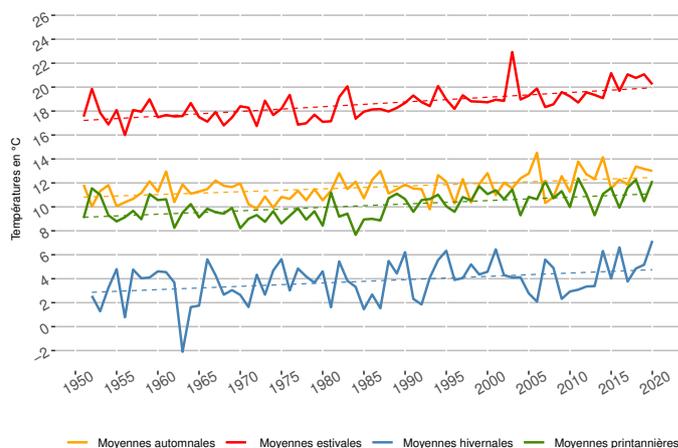
Les paramètres climatiques proposés dans cette section s'appuient sur une station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Vichy-Charmeil, station de référence représentative du climat du territoire CA Montluçon Communauté et disposant de données mensuelles homogénéisées pour le paramètre étudié, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une correction permettant de gommer toute forme de distorsion d'origine non climatique (déplacement de station, rupture de série...).

Évolution des températures moyennes annuelles et saisonnières à Vichy-Charmeil (1951-2020 - altitude 249 m)

Écart à la moyenne 1981 - 2010 de la température moyenne annuelle à Vichy-Charmeil (°C, altitude 249 m)



Évolution des températures moyennes saisonnières à Vichy-Charmeil (°C, altitude 249 m)



- Les températures moyennes annuelles ont augmenté de **+2.1°C** à Vichy-Charmeil entre 1951 et 2020.
- L'analyse saisonnière montre que cette augmentation est plus marquée au printemps (+2°C) et en été (+2.8°C).

Évolution des températures moyennes en °C

Hiver	1.9
Printemps	2.0
Eté	2.8
Automne	1.7
Année	2.1

- La tendance à l'augmentation des températures observée sur cette station de mesure est également constatée sur les autres stations suivies par l'ORCAE en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est plus importante en montagne qu'en plaine et se matérialise par une forte augmentation des températures à partir du milieu des années 80.
- Les variations interannuelles de la température sont importantes et vont le demeurer dans les prochaines décennies. Néanmoins, les projections sur le long terme en Auvergne-Rhône-Alpes annoncent une poursuite de la tendance déjà observée de réchauffement jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario. Sur la seconde moitié du XXI^e siècle, l'évolution de la température moyenne annuelle diffère selon le scénario d'évolution des émissions de gaz à effet de serre considéré. Le seul qui stabilise l'augmentation des températures est le scénario RCP2.6 (politique climatique visant à faire baisser les concentrations en CO₂). Selon le RCP8.5 (scénario sans politique climatique), le réchauffement pourrait dépasser +4°C à l'horizon 2071-2100¹.

Plus d'infos :

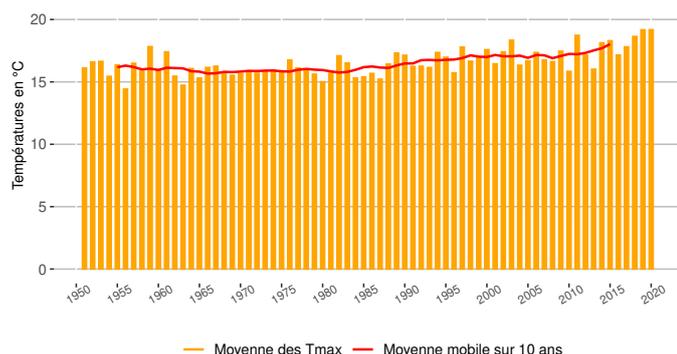
- [Plus d'indicateurs «Climat»](#)
- [Météo France, services climatiques](#)
- [Météo France, climat HD](#)
- [DRIAS, les futurs du climat](#)

1. Source : 5ème Rapport du GIEC. Pour en savoir plus : <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur>.

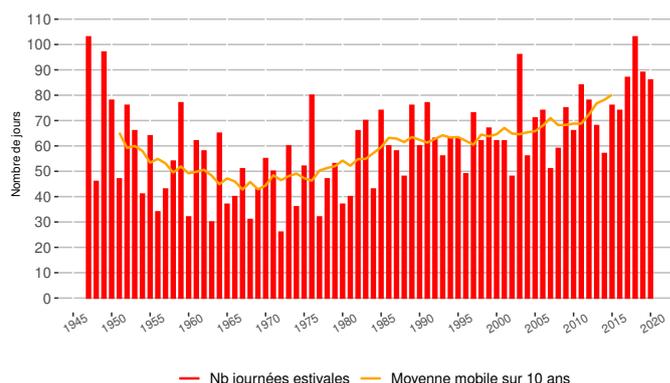
Les paramètres climatiques proposés dans cette analyse se basent sur les données quotidiennes issues de la station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Vichy-Charmeil.

Évolution des températures maximales annuelles et du nombre de journées estivales à Vichy-Charmeil (1951-2020 - altitude 249 m)

Évolution des températures maximales annuelles à Vichy-Charmeil (°C, altitude 249 m)



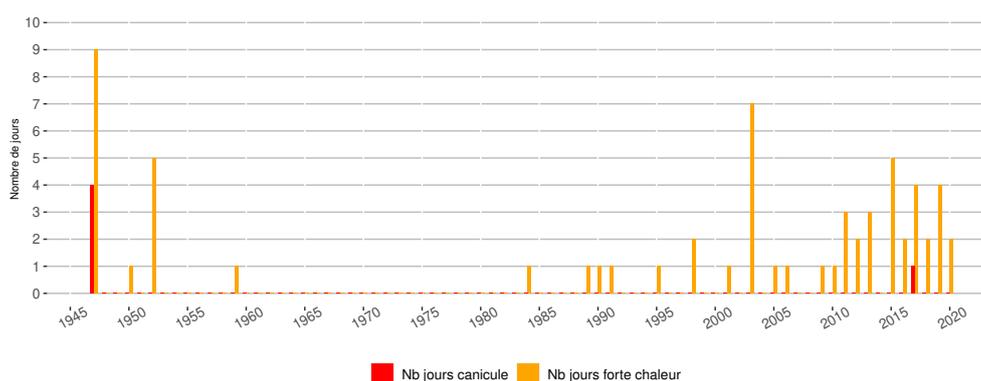
Évolution du nombre de journées estivales à Vichy-Charmeil (°C, altitude 249 m)



- La moyenne des températures maximales a augmenté, de l'ordre de + 2.2°C à Vichy-Charmeil entre 1951 et 2020
- Le suivi du nombre de journées estivales, où la température maximale dépasse +25°C, montre une augmentation du nombre moyen de journées estivales entre les périodes 1961 - 1990 et 1991 - 2020 de l'ordre de 18 jours pour Vichy-Charmeil.

Évolution du nombre de jours de canicule et de forte chaleur à Vichy-Charmeil (1947-2020 - altitude 249 m)

Évolution du nombre de jours de canicule et de forte chaleur à Vichy-Charmeil (altitude 249 m)



- La notion de forte chaleur est définie à partir de seuils de températures minimales et maximales¹, atteintes ou dépassées simultanément un jour donné. Une canicule correspond à une succession d'au moins 3 jours consécutifs de fortes chaleurs. Le troisième jour est alors compté comme le premier jour de canicule.

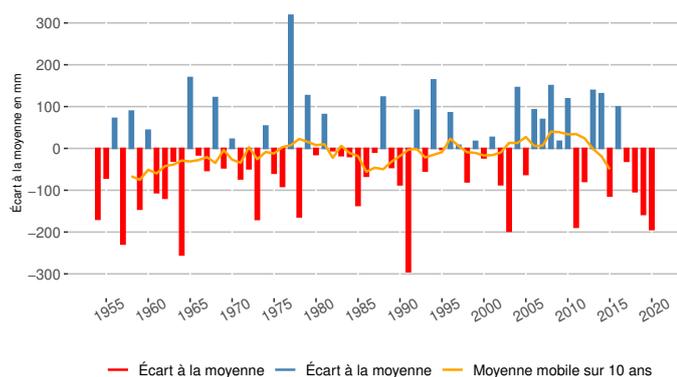
1. Les seuils de température permettant de définir fortes chaleurs et canicules ont été choisis sur la base d'un travail conjoint entre Météo France et l'Institut National de Veille Sanitaire, en fonction de critères de santé publique. Ils correspondent aux seuils à partir desquels on a pu observer une surmortalité journalière supérieure de 50 à 100%, par rapport à la moyenne glissante sur 3 ans de la mortalité pour la même journée, pour 14 agglomérations françaises. Le tableau suivant indique les seuils retenus pour chaque département d'Auvergne-Rhône-Alpes :

département	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône & Métropole de Lyon	Savoie	Haute-Savoie
Seuil de température minimale en °C	20	18	20	18	21	19	19	18	19	20	19	19
Seuil de température maximale en °C	35	34	35	32	36	34	35	32	34	34	34	34

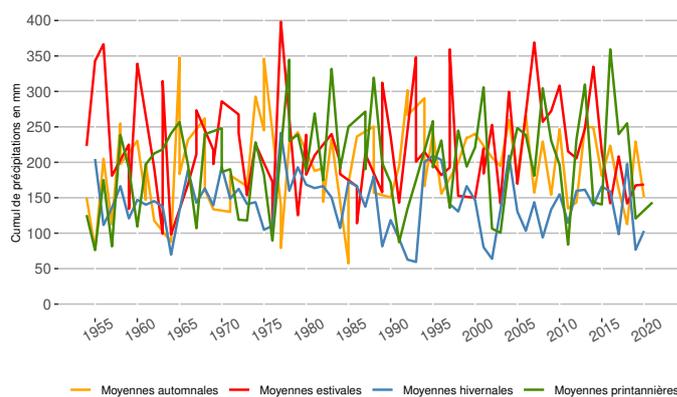
Les paramètres climatiques proposés dans cette section s'appuient sur une station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Vichy-Charmeil, station de référence représentative du climat du territoire CA Montluçon Communauté et disposant de données homogénéisées pour le paramètre étudié, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une correction permettant de gommer toute forme de distorsion d'origine non climatique (déplacement de station, rupture de série...).

Évolution des cumuls annuels et saisonniers de précipitations à Vichy-Charmeil (1954-2020 - altitude 249 m)

Écart à la moyenne 1981 - 2010 des cumuls annuels de précipitations à Vichy-Charmeil (mm, altitude 249m)



Évolution des cumuls saisonniers de précipitations à Vichy-Charmeil (mm, altitude 249 m)



- **Le régime de précipitations présente une grande variabilité d'une année à l'autre.**
- Les stations étudiées en Auvergne-Rhône-Alpes ne montrent pas de tendance nette sur l'évolution du cumul annuel des précipitations. Le régime global de précipitations a peu évolué sur les 60 dernières années. L'évolution des cumuls de précipitations entre la période trentenaire (1991 - 2020) et la précédente (1961 - 1990) est de l'ordre de 1.3% à Vichy-Charmeil.
- **Les conclusions sont identiques pour l'analyse saisonnière, qui ne révèle pas non plus de tendance nette.**
- L'incertitude est grande quant à l'évolution des précipitations dans le court, moyen et long terme. Aucune projection ne démontre à l'heure actuelle d'évolution tendancielle, dans un sens ou dans l'autre¹.

Plus d'infos :

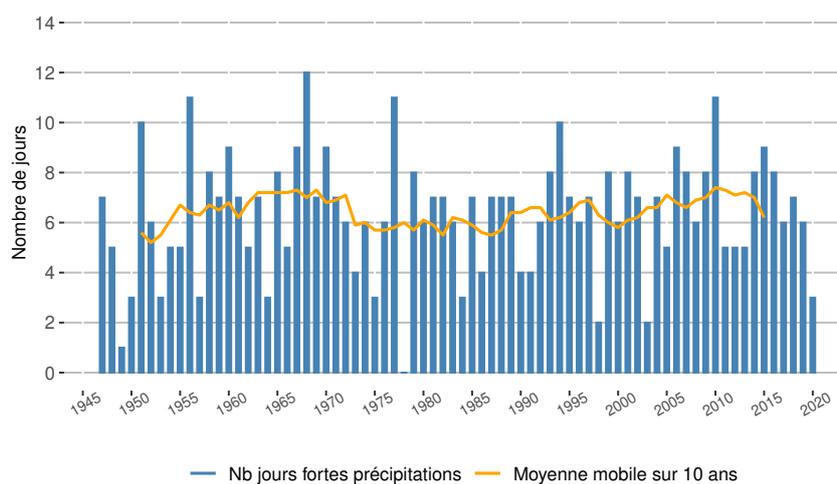
- Plus d'indicateurs «Climat»
- Météo France, services climatiques
- Météo France, climat HD
- DRIAS, les futurs du climat

1. Source et plus d'infos sur : Météo France - Climat HD (<http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>).

Les paramètres climatiques proposés dans cette analyse se basent sur les données quotidiennes de la station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Vichy-Charmeil.

Évolution du nombre de jours de fortes pluies à Vichy-Charmeil (1947-2020 - altitude 249 m)

Évolution du nombre de jours de fortes pluies à Vichy-Charmeil (altitude 249 m)



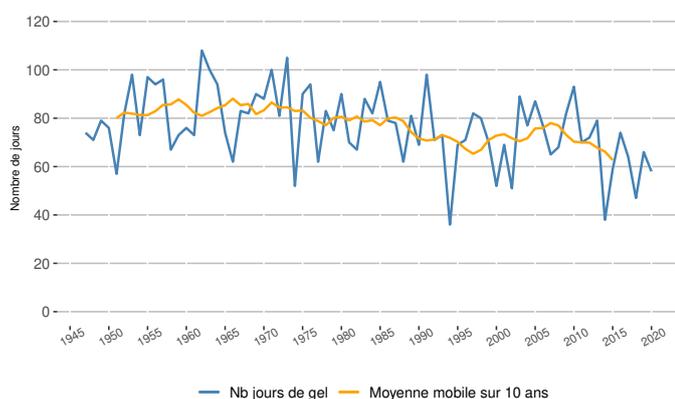
- Un jour de fortes pluies correspond à un jour pour lequel le cumul des précipitations sur les 24 heures dépasse strictement 20 mm.
- L'observation des mesures de précipitations journalières montre une grande variabilité interannuelle du nombre de jours de fortes pluies.
- Sur cette période, on n'observe pas d'évolution marquée du nombre annuel de jours de fortes pluies, ni d'évolution saisonnière de ce paramètre.

NOMBRE DE JOURS DE GEL

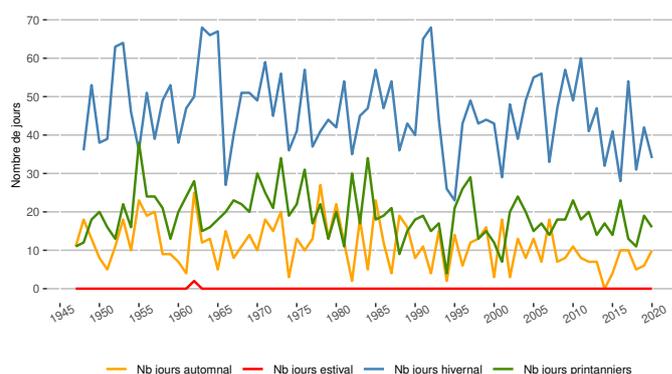
Les paramètres climatiques proposés dans cette analyse se basent sur les données quotidiennes de la station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Vichy-Charmeil.

Évolution du nombre de jours de gel par an à Vichy-Charmeil (1947-2020 - altitude 249 m)

Évolution du nombre de jours de gel annuels à Vichy-Charmeil (altitude 249 m)



Évolution du nombre de jours de gel saisonnier à Vichy-Charmeil (altitude 249 m)



- Le nombre de jours de gel annuel a diminué en moyenne de -12.3 jours à Vichy-Charmeil entre 1961 - 1990 et 1991 - 2020.
- L'analyse de l'évolution du nombre de jours de gel par saison, à la station de Vichy-Charmeil entre 1961 - 1990 et 1991 - 2020 donne les résultats suivants :

Évolution du nombre de jours de gel	
Hiver	-3.7
Printemps	-4.0
Été	-0.1
Automne	-4.0
Année	-12.3

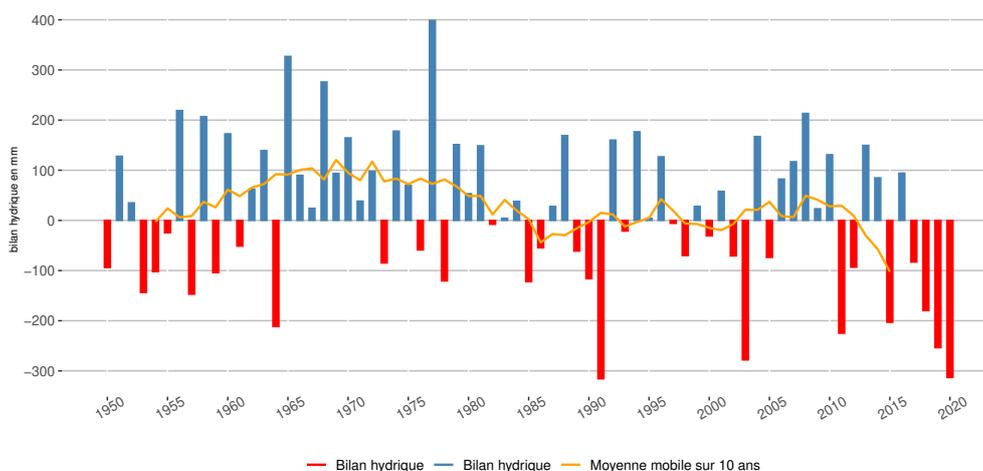
IMPACTS SUR LA RESSOURCE EN EAU

Le bilan hydrique est un indicateur de sécheresse, calculé par différence entre les précipitations et une estimation de l'évapotranspiration du couvert végétal issue de paramètres météorologiques (température, rayonnement, humidité, vent). Il permet d'observer l'état des ressources en eau de pluie du sol d'une année sur l'autre. Le bilan hydrique est un indicateur pertinent pour observer l'état des apports en eau d'une année sur l'autre et pour identifier des périodes de sécheresse et leur récurrence sur le long terme.

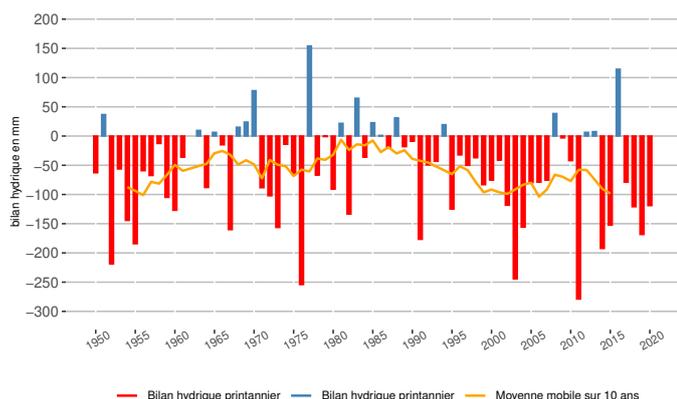
Les paramètres climatiques proposés dans cette analyse se basent sur les données quotidiennes issues de la station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Vichy-Charmeil.

Évolution du bilan hydrique annuel, printannier et estival à Vichy-Charmeil (1947-2020, mm, altitude 249 m)

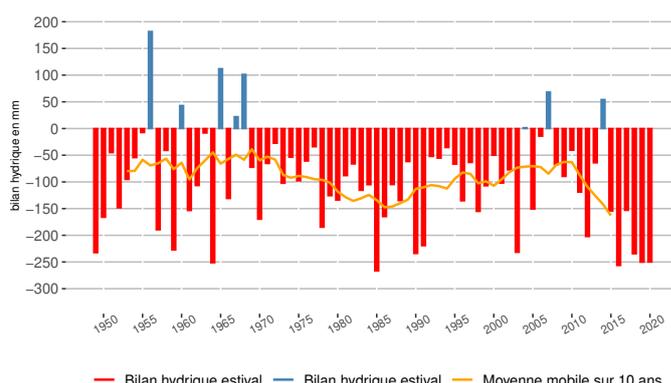
Évolution du bilan hydrique annuel à Vichy-Charmeil (1947-2020, mm, altitude 249 m)



Évolution du bilan hydrique printannier à Vichy-Charmeil (1947-2020, avril - juin, mm, altitude 249 m)



Évolution du bilan hydrique estival à Vichy-Charmeil (1947-2020, juill - sept, mm, altitude 249 m)



- On observe, à partir des années 90, une baisse du bilan hydrique annuel, sur tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que des déficits hydriques de plus en plus importants au printemps et en été. Ces évolutions sont dues essentiellement à l'augmentation de l'évapotranspiration des végétaux, du fait de l'augmentation générale des températures.
- Le bilan hydrique annuel a diminué de -75 mm à Vichy-Charmeil entre les périodes 1961 - 1990 et 1991 - 2020.

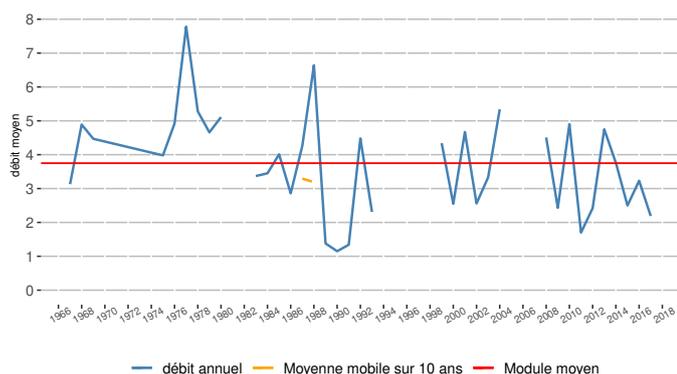
Plus d'infos :

- [Plus d'indicateurs « Ressource en eau »](#)
- [Fiche « Bilan hydrique »](#)
- [Plan de bassin de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse](#)
- [Base de données de la banque HYDRO](#)

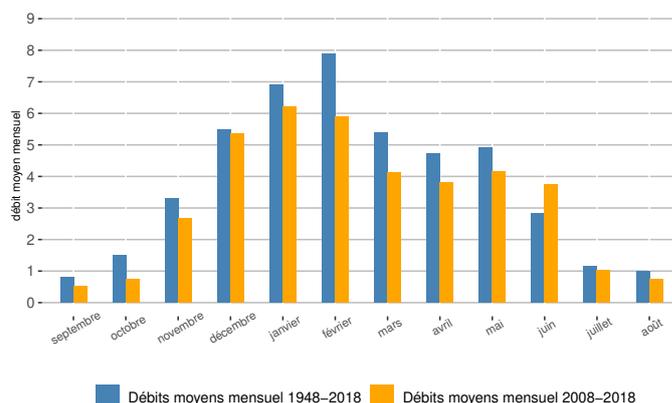
Le suivi de la ressource en eau permet de détecter les risques de sécheresse par le constat de la baisse des niveaux des nappes ou des débits des rivières. Les paramètres proposés dans cette analyse se basent sur les données de débits quotidiennes de la station de mesure hydrologique du réseau HYDRO, nommée La Bouble à Chareil-Cintrat.

Débit moyen annuel et tendances mensuelles des débits de La Bouble à Chareil-Cintrat

Évolution des débits moyens annuels de La Bouble à Chareil-Cintrat

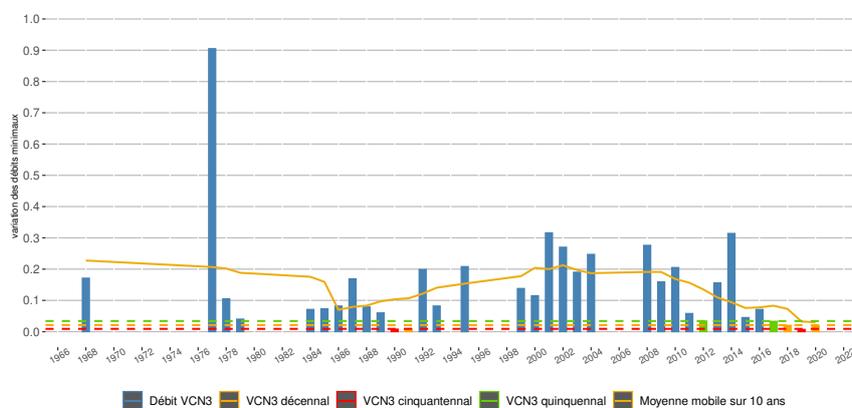


Tendances mensuelles des débits La Bouble à Chareil-Cintrat



- Sur les cours d'eau étudiés par l'ORCAE en Auvergne-Rhône-Alpes, on observe une grande hétérogénéité des résultats, ce qui ne permet pas de conclure de manière généralisée, à ce jour, sur le lien entre changement climatique et impact quantitatif sur la ressource en eau. Cependant les évolutions des variables présentées vont toutes dans le sens d'une **diminution de la disponibilité de la ressource en eau, particulièrement sur la dernière décennie**. Cette baisse est visible du printemps à l'été et est très marquée en début d'automne pour l'ensemble des cours d'eau. Ceci est vraisemblablement lié à la baisse des précipitations automnales ces dix dernières années. Pour certains cours d'eau, on constate également une avance d'un mois du pic du débit mensuel maximal et donc du pic de crue.
- La série de données disponible sur cette station de mesure présente plus de 20% de données manquantes sur au moins l'une des périodes climatiques étudiées, ce qui ne permet pas de calculer une tendance statistiquement fiable.

Variation des débits minimaux sur 3 jours consécutifs (VCN3) de La Bouble à Chareil-Cintrat



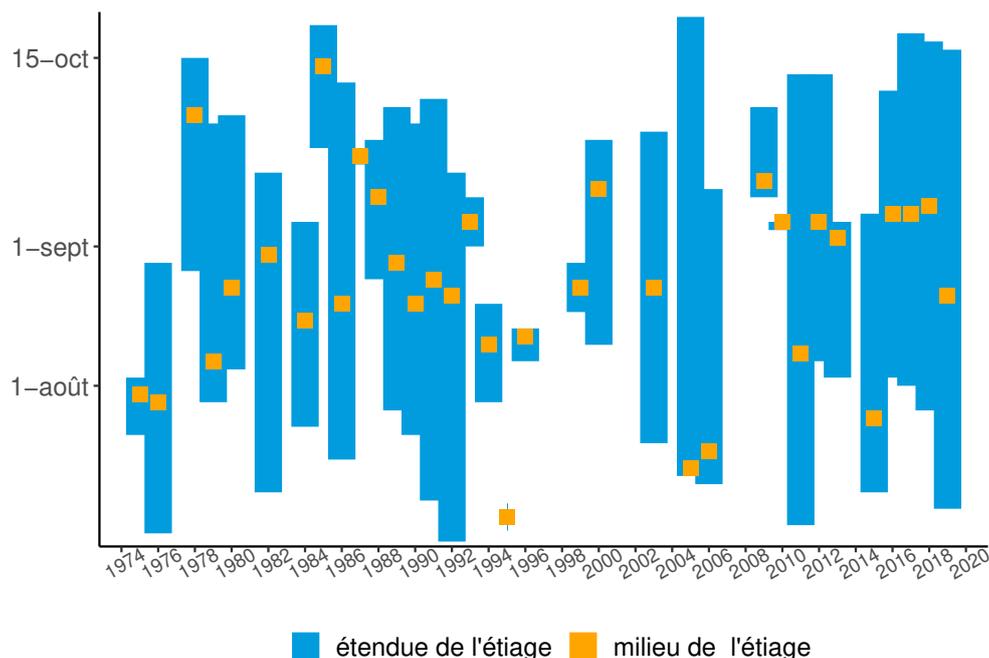
- Le VCN3 est le débit minimal ("moyen") calculé sur 3 jours consécutifs. Il correspond au débit minimal (ou débit d'étiage) enregistré pendant 3 jours consécutifs sur l'année considérée. Le VCN3 permet de caractériser une situation d'étiage sévère sur une courte période, c'est-à-dire le débit exceptionnellement faible d'un cours d'eau lors d'une période de basse eaux. Cet indicateur sert de référence pour la définition des seuils des arrêtés cadre sécheresse.
- La série de données disponible sur cette station de mesure présente plus de 20% de données manquantes sur au moins l'une des périodes climatiques étudiées, ce qui ne permet pas de calculer une tendance statistiquement fiable.

L'étiage correspond à une période où l'écoulement d'un cours d'eau est particulièrement faible. En période d'étiage, le niveau de débit moyen journalier est ainsi inférieur au débit moyen journalier que l'on observe habituellement, y compris en période de basses eaux.

Les paramètres proposés dans cette analyse se basent sur les données de débits quotidiennes de la station de mesure hydrologique du réseau HYDRO, nommée La Boule à Chareil-Cintrat

Suivi de l'évolution de la saisonnalité des étiages de La Boule à Chareil-Cintrat

Évolution des dates de début, milieu et fin d'étiage à La Boule à Chareil-Cintrat



- La saisonnalité des étiages est calculée à partir des débits journaliers, en observant : la date de début des étiages, date à partir de laquelle le déficit de volume est égal à au moins 10% du déficit de volume de l'année hydrologique considérée ; la date de fin des étiages, date à partir de laquelle le déficit de volume est égal à au moins 90% du déficit de volume de l'année hydrologique considérée ; la date de centre des étiages, correspondant à la date à partir de laquelle le déficit en volume est égal à au moins 50% du déficit de volume de l'année hydrologique considérée.
- La série de données disponible sur cette station de mesure est trop courte (historique < à 50 ans) pour pouvoir calculer une tendance statistiquement fiable.

Plus d'infos :

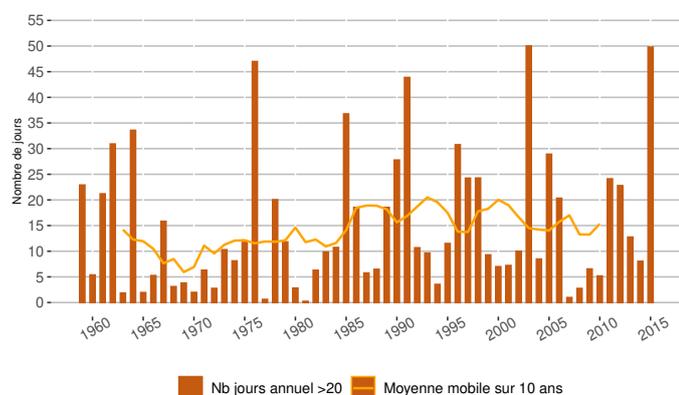
- Plus d'indicateurs « Ressource en eau »
- Plan de bassin de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

IMPACTS SUR LES RISQUES NATURELS

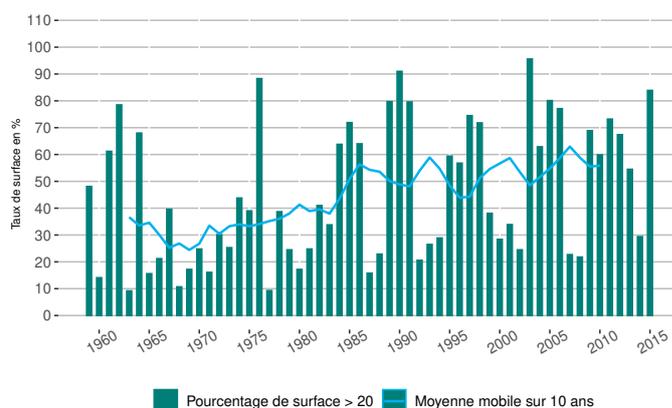
Les conditions favorables aux feux de forêt sont appréciées à partir de l'Indice Feu Météo (IFM), qui permet de caractériser les risques météorologiques de dépôts et de propagation de feux de forêt à partir de données climatiques (température, humidité de l'air, vitesse du vent et précipitations) et de caractéristiques du milieu (sol et végétation).

Évolution du risque météorologique de feux de forêt - Allier (1959-2015)

Évolution du nombre annuel de jours où l'Indice Feu Météo > 20 dans le département : Allier



Évolution de la superficie départementale où l'Indice Feu Météo > 20 pendant au moins 20 jours dans le département : Allier



- En Auvergne-Rhône-Alpes, le risque météorologique de feux de forêt s'est accru depuis les années 80, surtout en été et dans les départements du sud de la région.
- Dans le département analysé ci-dessus, le nombre de jours où le risque météorologique de feux de forêt est élevé est passé de 12.1 jours entre 1959 et 1988 (période de 30 ans) à 17 jours entre 1986 et 2015 (période de 30 ans). La superficie départementale où le risque est élevé a également augmenté de 49.6% entre la période trentenaire 1959 et 1988 et la suivante 1986 et 2015.

Plus d'infos :

- Plus d'indicateurs « Risque feux de forêt »
- Observatoire National des Risques Naturels (ONRN)
- Observatoire PermaFrance (risques liés au permafrost)
- Météo-France - Pluies extrêmes
- IRSTEA - Enquête permanente sur les avalanches (EPA)
- BRGM - Base de données mouvements de terrain
- Base de Données sur les Incendies de Forêt en France (BDIFF)
- Observatoire Hydro-Météorologique Méditerranéen Cévennes Vivarais (OHMCV)
- Observatoire Multidisciplinaire des Instabilités de Versants (OMIV)
- Base de données des écroulements dans le massif du Mont-Blanc
- Bases de données des aléas d'origine glaciaire (projets Glaciorisk et GlaRiskAlp)

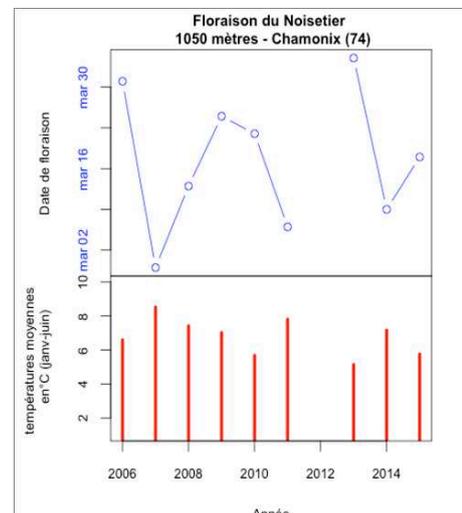
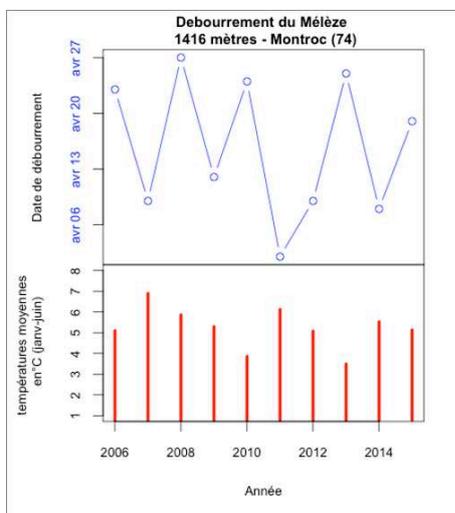
IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

Les impacts du changement climatique sur les écosystèmes concernent le déplacement de certaines espèces, une modification de la phénologie, des modifications de la physiologie, de la génétique ou des modalités de reproduction, et enfin, des réductions ou extinctions locales d'espèces animales ou végétales. L'effet croisé des divers facteurs d'influence est difficile à évaluer et fait encore aujourd'hui l'objet de travaux de recherche visant au développement des connaissances scientifiques. Cependant certaines observations sont aujourd'hui disponibles. Les exemples ci-dessous concernent la région Auvergne-Rhône-Alpes.

À l'heure actuelle, l'observation des impacts du changement climatique sur la biodiversité se développe principalement au travers de l'étude de la phénologie, c'est-à-dire les dates d'apparition des phénomènes saisonniers. Elle vise à comprendre l' **influence des variations et des changements climatiques sur la croissance et la reproduction des espèces animales et végétales**. La phénologie, lorsqu'elle est étudiée à long terme, apporte des indicateurs sur la réponse ainsi que la capacité d'adaptation et d'évolution des espèces clefs d'un écosystème face aux changements du climat.

INDICATEURS PHÉNOLOGIQUES ET RELATION AVEC LES TEMPÉRATURES

Évolution des dates de débourrement du Mélèze et de floraison du Noisetier (2006-2015)



Évolution de la date de débourrement (ouverture des bourgeons) chez le mélèze (*Larix decidua*) en relation avec les températures moyennes enregistrées durant la période janvier à juin par une station température du CREA, sur le site de Montroc (Haute-Savoie) sur la période 2006 à 2015.

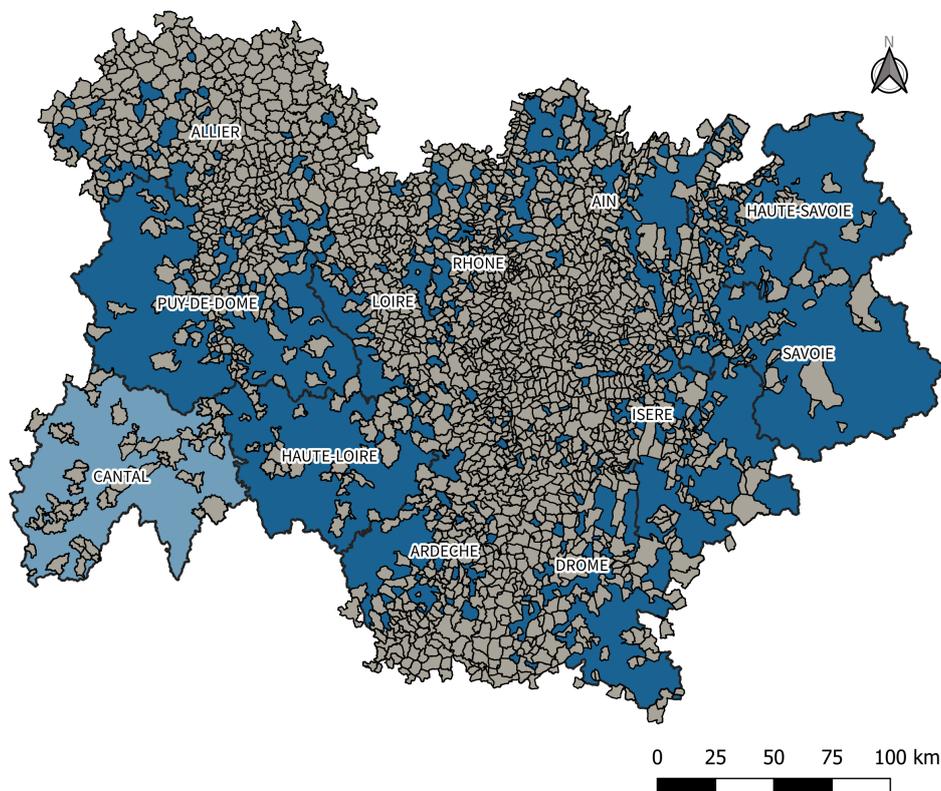
Évolution de la date de floraison chez le noisetier (*Corylus avellana*) en relation avec les températures moyennes enregistrées durant la période janvier à juin par une station température du CREA, sur le site de Chamonix Mont-Blanc (Haute-Savoie) sur la période 2006 à 2015 (donnée manquante en 2012).

- Les dates de débourrement du mélèze et de floraison du noisetier sont dépendantes des variations de température au printemps. Au cours des printemps chauds, comme en 2007, 2011 ou encore 2014, le débourrement et la floraison sont beaucoup plus précoces par rapport à la moyenne sur la période 2006-2015 (16 avril pour le débourrement du mélèze, 18 mars pour la floraison du noisetier). Inversement durant les printemps froids (2010, 2013), les dates sont plus tardives.
- Il est impossible, sur la base des données actuelles, d'estimer une tendance à la précocité des dates de débourrement et de floraison de ces deux espèces. Une période d'observation plus longue est nécessaire. **Ces observations nous montrent cependant, qu'entre une année où le printemps est chaud et une année où il est froid, le mélèze est capable d'ajuster sa date de débourrement d'environ 25 jours, et le noisetier sa date de floraison de plus de 30 jours.**

Dans le sud et le centre de la région, la remontée de l'influence du climat méditerranéen apporte avec elle des espèces jusqu'alors plutôt rencontrées dans le sud-est de la France.

Aire de répartition de l'ambroisie

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Auvergne Rhône Alpes entre 2001 et 2021



- Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambroisie à feuilles d'armoise
- Nombre de commune(s) dans lesquelles il y a eu au moins un signalement, par département
- 0 - 10
- 10 - 50
- 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - 2021.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté (données validées 2015 à 2020), réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau des FREDON, réseau des CPIE.

- L'ambroisie, dont l'évolution de l'aire de répartition est considérée comme en partie due à l'évolution du climat, peu présente dans le sillon rhodanien avant 1990, est maintenant largement répandue sur ces territoires.

Aire de répartition de l'orchis géant



Aire de répartition de l'*Himantoglossum robertianum* (orchis géant) - Sources : Conservatoire botanique national alpin et [tela botanica](#) - (Loisel.) P.Delforge

- Une espèce habituellement présente dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme, comme l'Orchis Géant, est, par exemple, maintenant observée jusque dans le département du Rhône.

Plus d'infos :

- Projet de recherche participative Phénoclim
- CREA Mont-Blanc
- Observatoire des saisons
- Cartographie de répartition de l'ambrosie en France (Ministère des solidarités et de la santé)

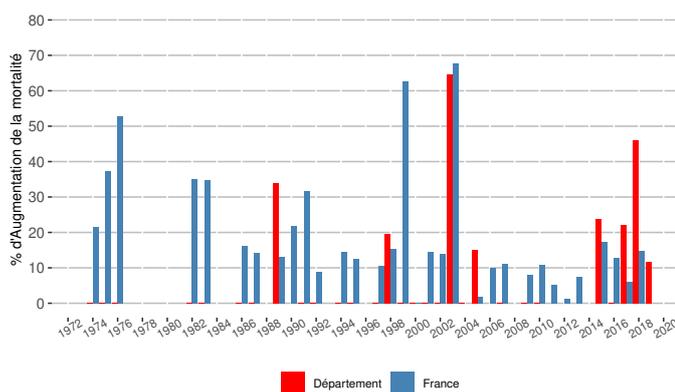
IMPACTS SUR LA SANTÉ

Les impacts du changement climatique génèrent des risques sanitaires qui peuvent **affecter de manière directe ou indirecte la santé** des populations.

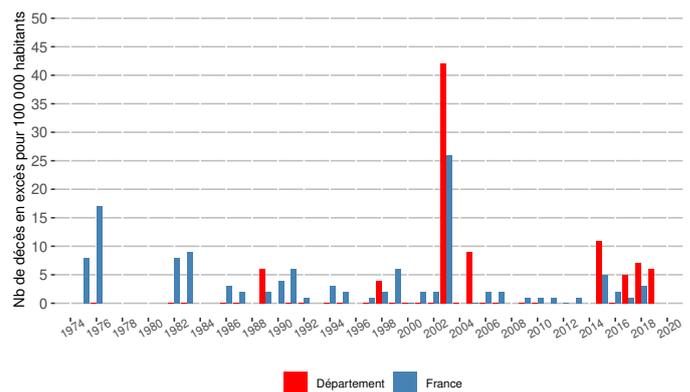
HYPERTHERMIE ET SURMORTALITÉ LORS D'ÉPISODES DE CANICULES

- Les vagues de chaleur et leur pendant réglementaire, les périodes de canicules, sont l'exemple le plus emblématique des influences du changement climatique sur la santé. Le Plan National Canicule de 2017, sur la base de critères sélectifs, cible plus particulièrement les vagues de chaleur susceptibles de constituer un risque pour la population exposée.
- En effet, en lien avec le phénomène « îlots de chaleur urbains » et la propriété des milieux minéralisés à retenir la chaleur, **les épisodes de canicules sont associés à un risque d'hyperthermie et de déshydratation**, en particulier chez les enfants, les personnes âgées, et les citadins. Ces éléments trouvent une résonance particulière dans un contexte d'urbanisation et de vieillissement de la population, comme l'illustre une analyse de la mortalité liée à la canicule de 2003.
- D'après Santé Publique France, **1118 canicules** sont identifiées **entre 1970 et 2016**. Les canicules les plus intenses et les plus longues sont concentrées en 1976, 1983, 2003 et 2015. La population exposée à au moins une canicule par an a doublé en France entre 1974-1983 et 2004-2013. Près de 32 000 décès en excès, dus aux canicules, sont observés en France entre 1974 et 2013.

Évolution de l'augmentation de la mortalité pendant les périodes de canicule - Allier (1974-2019)



Évolution des taux de décès en excès pendant les périodes de canicule - Allier (1974-2019)



- On observe une **variabilité importante des taux de mortalité entre l'année 1974 et 2000 dans le département de l'Allier**.
- Une baisse de la mortalité est observée à partir de 2004, dans la période suivant la canicule de 2003. Les causes n'en sont pas totalement élucidées par la bibliographie. Il pourrait cependant s'agir d'un effet moisson de la canicule de 2003, c'est-à-dire la survenue en 2003 de décès avec une avancée de quelques mois ou années, par rapport à ce qui aurait eu lieu en l'absence de la canicule. Ces décès avancés ne se retrouvent alors pas les années suivantes.
- Alors que les vagues de chaleur sont plus fréquentes, la diminution du taux de mortalité après 2003 est aussi probablement due à la mise en place de dispositifs de surveillance sanitaire et de mesures de gestion des canicules.
- Cependant, au niveau départemental, comme au niveau national, la canicule de 2003 demeure une vague de chaleur exceptionnelle avec une surmortalité inégalée, de deux à trois fois plus intense que toutes les autres canicules observées sur la période. Les canicules avec les intensités les plus élevées (2003, 2015, 2018) sont également associées à une surmortalité plus importante. Cependant 2003 ne présente pas une rupture dans la relation température-mortalité, mais se distingue par une intensité et une sévérité sans équivalent historique sur la période analysée.
- Ces tendances sont les mêmes pour les décès en excès pendant les périodes de canicules.

PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES ET RESPIRATOIRES LIÉES À LA QUALITÉ DE L'AIR

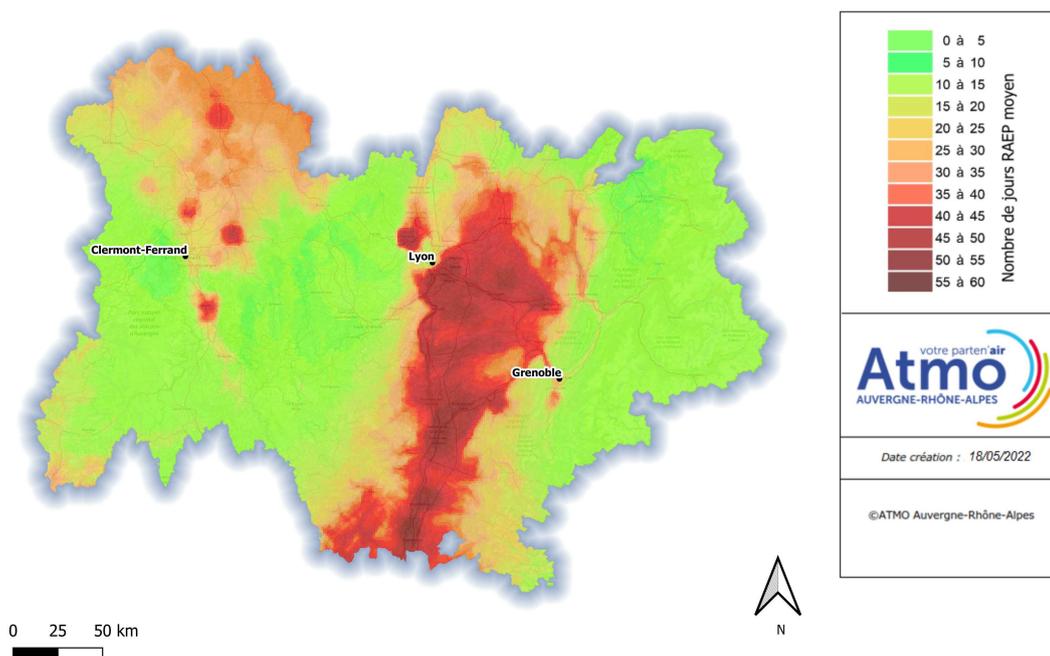
- À court terme, les effets observés lors d'une exposition à des concentrations importantes de polluants sont principalement l'**aggravation de pathologies cardio-vasculaires et respiratoires** préexistantes et des **crises d'asthme**.
- La présence de particules fines et de dioxyde d'azote à proximité des axes routiers, mais aussi l'ozone dans le sud du territoire, contribuent à l'aggravation de pathologies cardio-vasculaires et respiratoires pré-existantes. Ces aspects représentent un enjeu majeur de santé publique.

ALLERGIES DUES À L'AUGMENTATION DE LA CONCENTRATION DES POLLENS

- **Les pollens sont sources de 12 à 45% des allergies**, pathologie dont la prévalence est de 20% dans la population française. L'effet des pollens est aggravé par la pollution atmosphérique chimique, qui augmente la quantité de pollens émis par la plante, aggrave leur toxicité et augmente la sensibilité des personnes allergiques.
- Ceux de l'ambroisie, en particulier, font l'objet d'une attention spécifique pour leur caractère particulièrement allergisant. L'ambroisie affecte les territoires en dessous de 1 400 mètres d'altitude.

Estimation spatialisée du Risque Allergique d'Exposition à l'Ambroisie Auvergne-Rhône-Alpes 2021

Modélisation v2021 - Cadastre v2021



Exemple de carte de prévision du Risque Allergique d'Exposition aux Pollens d'ambroisie
(source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

- L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord qui pose des problèmes sanitaires, agricoles, environnementaux et sociétaux en France. Deux autres espèces d'ambrosies présentes en France sont également classées nuisibles à la santé humaine : l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.) et l'Ambroisie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC).
- La population « fortement présumée allergique » à l'ambroisie, représente en Rhône-Alpes environ 155 000 personnes assurées du régime général en 2012 (soit un taux de 4,2% de la population des 6-64 ans). Le taux est inégalement réparti au niveau départemental puisqu'il atteint dans la Drôme 5,6% contre 2,8% en Haute-Savoie. La population « probablement allergique » à l'ambroisie, représente en Rhône-Alpes près de 198 000 personnes assurées du régime général en 2012 (soit un taux de 5,3% de la population des 6-64 ans). Le taux est inégalement réparti au niveau départemental puisqu'il atteint dans la Drôme 6,8% contre 3,5% en Haute-Savoie.

- Selon une étude publiée par la revue Environmental Health Perspectives, **l'allergie au pollen d'ambroisie toucherait, en 2050, 2 fois plus de personnes qu'aujourd'hui** du fait du rallongement des périodes de temps estival en lien avec le réchauffement climatique et de la propagation naturelle de la plante.

CANCERS LIÉS À L'EXPOSITION AUX ULTRAVIOLETS (UV)

- L'augmentation de l'ensoleillement fait craindre une augmentation de l'exposition de la population aux UV-A et UV-B, dont les propriétés mutagènes pour les cellules de la peau les placent au premier rang des facteurs de **risque de cancer cutané**. Les populations résidant en altitude sont particulièrement vulnérables puisque l'atmosphère y est moins protectrice. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'exposition est longue, comme c'est le cas pour les agriculteurs par exemple.

RISQUES SANITAIRES DUS À UNE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DES EAUX

- Le rejet de polluants (urbains, industriels ou agricoles) dans une quantité d'eau plus faible augmente leur concentration, d'autant que l'augmentation des températures offre un milieu propice au développement microbologique (notamment fongique et bactérien). Ces deux paramètres vont dans le sens d'une dégradation de la qualité à la fois chimique et microbologique de l'eau. La baignade dans une eau de qualité dégradée peut conduire à des **affections de santé par contact cutané, ingestion ou inhalation de l'eau**.

MALADIES À VECTEUR

- La remontée du climat méditerranéen le long du sillon rhodanien s'accompagne d'une migration d'espèces à la fois végétales et animales, parmi lesquelles des **vecteurs d'arboviroses comme le moustique tigre**. Son implantation est constatée le long du sillon rhodanien dans la Drôme, l'Ardèche et le Rhône.

Plus d'infos :

- Cartographie de répartition de l'ambrosie en France (Ministère des solidarités et de la santé)
- Site du RNSA (Réseau national de surveillance aérobiologique) sur les pollens
- Note nationale BSV Observatoire des ambrosies - juillet 2019)
- Boîte à outils de la lutte contre l'ambrosie en Auvergne
- Etat des connaissances « Santé et changement climatique » (déc. 2015)
- Observatoire régional de la santé en Rhône-Alpes
- Lutte contre le moustique tigre en Rhône-Alpes

IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

L'évolution des concentrations de polluants est en partie liée aux conditions climatiques. Ainsi, le changement climatique, en s'accroissant, aura un impact direct sur l'évolution de la qualité de l'air.

- L'**ozone**, polluant estival, est formé par une réaction initiée par le rayonnement solaire UV. Ainsi, un accroissement de l'ensoleillement et de la chaleur pourrait augmenter le niveau moyen d'ozone et avoir une incidence sur la survenue des épisodes de pollution à l'ozone.
- A proximité des axes routiers et dans les vallées alpines, les pics de pollution concernent les **particules fines** et le **dioxyde d'azote**.
- De plus, avec des étés plus secs, les feux de forêts pourront être plus nombreux, générant des **émissions supplémentaires d'Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)**, de particules, de monoxyde de carbone (CO), et de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).
- En hiver, en cas d'augmentation des périodes anticycloniques associées à des inversions de température (ce qui favorise la stagnation des polluants dans les basses couches de l'atmosphère), les épisodes de **pollution aux particules** (en lien avec le chauffage individuel au bois peu performant) pourraient s'intensifier. A contrario, les températures plus douces pourraient conduire à une moindre utilisation des installations de chauffage et ainsi à une réduction des épisodes de pollution.
- L'augmentation de zones désertiques dans le sud de la région pourrait engendrer des épisodes de **particules telluriques**.
- La modification du climat devrait également s'accompagner de nouvelles maladies ou insectes ravageurs à traiter : le **recours aux pesticides** pour y faire face constitue un risque de pollution supplémentaire.
- Enfin, les dynamiques de **concentration de pollens** sont reconnues comme un des indicateurs du changement climatique. Leur concentration suit la courbe à la hausse des températures moyennes.

Plus d'infos :

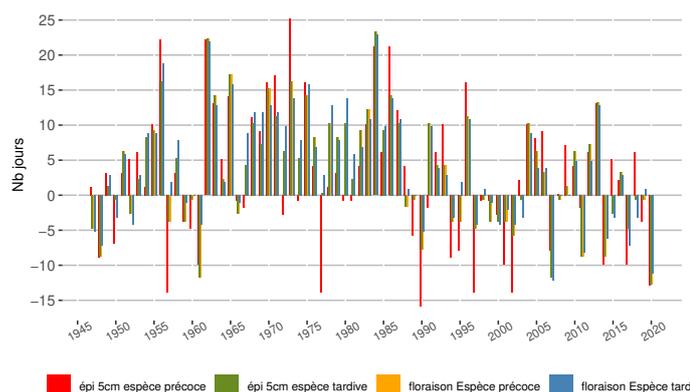
- Infographie d'Air Rhône-Alpes sur les impacts du changement climatique sur la qualité de l'air
- Dossier d'Air Rhône-Alpes «Air et climat»

IMPACTS SUR L'AGRICULTURE ET LA SYLVICULTURE

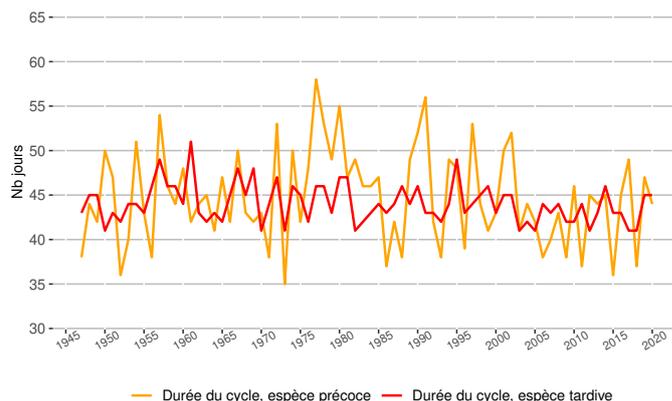
Les paramètres climatiques proposés dans cette analyse se basent sur les données quotidiennes issues de la station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Vichy-Charmeil

Évolution des dates d'apparition des stades phénologiques des prairies - Vichy-Charmeil (1947-2020)

Écart à la moyenne 1947 - 2020 des date d'apparition des stades phénologiques à la station de Vichy-Charmeil



Durée de présence des épis à la station de Vichy-Charmeil



- On observe en Auvergne-Rhône-Alpes **une avancée en précocité des stades d'épiaison et de floraison des prairies.**
- Cette avancée varie entre 6 jours et 9 jours entre la période 1961- 1990 et la période 1991-2020, à Vichy-Charmeil, selon les stades phénologiques et les variétés de prairies étudiées.
- L'avancée en précocité des stades d'épiaison et de floraison des prairies est un marqueur pour l'évolution de la phénologie de toutes les cultures et productions agricoles, pour lesquelles on constate une avancée de l'apparition des stades phénologiques et, pour certaines cultures, un raccourcissement de la durée de certains stades.
- Pour les prairies, les rendements et la qualité, surtout liés à la date de fauche ne sont pas impactés par ces évolutions de long terme mais dépendent essentiellement des variations annuelles très fortes.

Plus d'infos :

- [Plus d'indicateurs « Phénologie des prairies »](#)
- [Etat des connaissances « Agriculture-sylviculture et changement climatique »](#)

L'Agreste, service statistique du ministère de l'agriculture met à disposition des données annuelles de rendement moyen du blé tendre à l'échelle départementale, en quintaux par hectare (q/ha).

Évolution départementale des rendements de blé tendre - Allier



- On constate dans le département, une rupture dans la progression des rendements en blé tendre qui se manifeste au milieu des années 1990. Cette évolution suit une période de hausse générale à l'échelle nationale depuis les années 1950 (non visualisée ici faute de données), qui s'explique par l'amélioration variétale combinée à l'accroissement de la technicité de culture (préparation de sol, semis, fertilisation, protection phytosanitaire, récolte).
- D'après INRAE et Arvalis, ce phénomène de stagnation des rendements, qui s'observe sur l'ensemble de la France métropolitaine, avec des spécificités régionales, résulte pour moitié du changement climatique. Ce dernier a accru les stress hydrique et thermique en fin de cycle cultural, avec une occurrence plus fréquente des accidents climatiques (sécheresse, canicule).
- L'avancement des dates de semis, le choix de variétés précoces adaptées au contexte agronomique local, et la recherche de variétés tolérantes aux températures élevées figurent parmi les principaux leviers d'adaptation pour les céréaliers, en complément de politiques plus globales de préservation de la ressource en eau et de gestion durable des sols.

ANNEXES

PÉRIMÈTRE DU TERRITOIRE

Code INSEE	Nom commune
03007	Arpheuilles-Saint-Priest
03098	Désertines
03101	Domérat
03136	Lamaids
03140	Lavault-Sainte-Anne
03145	Lignerolles
03161	Marcillat-en-Combraille
03167	Mazirat
03185	Montluçon
03206	La Petite-Marche
03211	Prémilhat
03212	Quinssaines
03216	Ronnet
03231	Saint-Fargeol
03233	Saint-Genest
03244	Saint-Marcel-en-Marcillat
03261	Sainte-Thérence
03262	Saint-Victor
03279	Teillet-Argenty
03280	Terjat
03314	Villebret

Climat réel / climat normal : Il est généralement admis que la consommation de chauffage est proportionnelle à la rigueur climatique de l'hiver. Le bilan à climat normal correspond aux consommations corrigées des effets de température ; les consommations à climat réel sont celles qui ont été effectivement consommées au cours de l'année.

CMS : Combustibles Minéraux Solides

ECS : Eau Chaude Sanitaire

Énergie finale : L'énergie finale est l'énergie livrée aux consommateurs pour être convertie en énergie utile. Par exemple : électricité, essence, gaz, gazole, fioul domestique, etc.

Énergie primaire : L'énergie primaire est la première forme de l'énergie directement disponible dans la nature : bois, charbon, gaz naturel, pétrole, vent, rayonnement solaire, énergie hydraulique, géothermique... L'énergie primaire n'est pas toujours directement utilisable et fait donc souvent l'objet de transformations : exemple : raffinage du pétrole pour avoir de l'essence ou du gazole, fission de l'uranium dans une centrale nucléaire pour produire de l'électricité.

Énergie utile : L'énergie utile est l'énergie dont dispose le consommateur, après transformation par ses équipements (chaudières, convecteurs électriques, ampoules électriques). La différence entre l'énergie finale et l'énergie utile tient essentiellement au rendement des appareils utilisés pour transformer cette énergie finale.

Énergie renouvelable : Énergie produite à partir de sources non fossiles renouvelables, à savoir : énergie éolienne, solaire, aérothermique, géothermique, hydrothermique, marine et hydroélectrique, biomasse, gaz de décharge, gaz des stations d'épuration d'eaux usées et biogaz (définition de la directive 2009/28/CE du 23 avril 2009 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables).

Énergies renouvelables électriques (ENRelec) : Agrégat statistique qui regroupe l'ensemble des énergies renouvelables électriques : sources d'électricité hydrauliques, éoliennes, photovoltaïques, ou valorisation électriques de ressource biomasse.

Énergies renouvelables thermiques (ENRt) : Agrégat statistique qui regroupe l'ensemble des énergies renouvelables non électriques. Sont donc exclues les sources d'électricité hydrauliques, éoliennes, photovoltaïques et géothermiques (haute température) qui, dans les bilans de l'énergie, sont comptabilisées à la rubrique électricité. Les ENRt comprennent le bois de chauffage, commercialisé ou non, les déchets urbains et industriels renouvelables, la géothermie valorisée sous forme de chaleur, le solaire thermique, les résidus de bois et de récoltes, le biogaz, les biocarburants et les pompes à chaleur.

Organo-carburants : Le terme organo-carburants a été déposé en 2010 par Rhônalpénergie - Environnement (RAEE). RAEE propose l'utilisation de ce terme générique en substitution au terme contesté de "biocarburants". Son usage repose sur un règlement garantissant les qualités environnementales et sociales.

"Pouvoir de réchauffement global" : La durée de vie dans l'atmosphère des gaz à effet de serre varie énormément : douze ans pour le méthane, une centaine d'années pour le gaz carbonique et... 50 000 ans pour l'hexafluorure de soufre ! Ceci veut dire que le gaz carbonique produit aujourd'hui fera encore effet dans un siècle. Les émissions de gaz à effet de serre sont généralement exprimées en tonne équivalent CO₂ (teq CO₂), unité commune pour l'ensemble des gaz qui prend en compte leurs caractéristiques (durée de vie et capacité à réchauffer la planète). 1 kteqCO₂ = 1000 teqCO₂. Pour obtenir une équivalence entre eux, on définit le pouvoir de réchauffement global d'un gaz (PRG). C'est le ratio entre le réchauffement provoqué par 1 kg de gaz et 1 kg de CO₂. Dans les bilans publiés dans le cadre du protocole de Kyoto, le ratio est exprimé pour des effets comparés à 100 ans. Pour 1 kg de méthane émis en 2000, son effet à l'horizon 2100 sera le même que 21 kg de CO₂ émis en 2000. Le PRG 100 ans du méthane est donc de 21.

PP : Produits pétroliers

Tep : La tonne d'équivalent pétrole (tep) est une unité de mesure de l'énergie couramment utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies entre elles. C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11 600 kWh. Les anglo-saxons utilisent également le baril équivalent pétrole, ou boe (barrel of oil equivalent) qui vaut environ 0,135 tep, selon l'équivalence 1 tep = environ 7,3 barils (le baril étant une mesure de capacité valant 159 litres). Quelques exemples d'équivalences : 1 tonne de charbon = 0,6 tep environ, 1 tonne d'essence = 1,05 tep, 1 tonne de fioul = 1,00 tep, 1 tonne de bois = 0,3 tep. 1ktep = 1000 tep.

Unités : Les préfixes représentent des multiples des unités : kilo (k) pour mille, méga (M) pour million, giga (G) pour milliard, téra (T) pour mille milliards.